# PROGRAMME DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE CHEZ LES JEUNES AUTOCHTONES ET LEUR FAMILLE – PROVINCE DE QUÉBEC

2011-2015

**Rédaction**
Audrey Vézina, CSSSPNQL
Patricia Montambault, CSSSPNQL

**Validation**
Marjolaine Siouï, CSSSPNQL
Jean-Denis Gill, CSSSPNQL
Richard Gray, CSSSPNQL
Les communautés de Gesgapegiag, Kanesatake, Listuguj, Mashteuiatsh et Nutashkuan.

**Graphisme**
Mireille Gagnon, CSSSPNQL

**Révision linguistique**
Claudie Gagné

Ce document est aussi disponible en anglais.

La version originale de ce document a été rédigée en français. Advenant toute disparité entre la version française et la version anglaise, la version française prévaudra.

**Photo de la couverture**
Audrey Vézina, CSSSPNQL, prise à Mashteuiatsh, 2012.

© Propriété intellectuelle revenant à la CSSSPNQL
© CSSSPNQL 2015

# *TABLE DES MATIÈRES*


**1. INTRODUCTION : CONTEXTUALISATION ..... 1**

**2. MÉTHODOLOGIE ..... 4**

2.1 MÉTHODE MIXTE ..... 5

*COLLECTE DE DONNÉES QUALITATIVES ..... 5*

*COLLECTE DE DONNÉES QUANTITATIVES ..... 6*

2.2 APPROCHE PARTICIPATIVE ..... 7

2.3 LIMITES ..... 8

2.4 DIFFUSION DES RÉSULTATS ..... 9

**3. RÉSULTATS ..... 9**

3.1 MASHTEUIATSH ..... 9

CONTEXTE LOCAL ..... 9

ÉTABLISSEMENT DU PARTENARIAT ..... 10

ADAPTATION CULTURELLE ..... 11

IMPLANTATION DE L'INTERVENTION ..... 19

3.2 GESGAPEGIAG ..... 23

CONTEXTE LOCAL ..... 23

ÉTABLISSEMENT DU PARTENARIAT ..... 24

*PREMIÈRE OFFRE DU PROGRAMME ..... 25*

ADAPTATION CULTURELLE ..... 25

IMPLANTATION DE L'INTERVENTION ..... 33

*SECONDE OFFRE DU PROGRAMME ..... 36*

ADAPTATION CULTURELLE ..... 36

3.3 NUTASHKUAN ..... 46

*CONTEXTE LOCAL ..... 46*

ÉTABLISSEMENT DU PARTENARIAT ..... 47

ADAPTATION CULTURELLE ..... 49

3.4 AUTRES COMMUNAUTÉS CONTACTÉES ..... 59

LISTUGUJ ..... 59

KANESATAKE ..... 62

**4. RÉCAPITULATIF DES LEÇONS APPRISES ..... 65**

**5. RÉFÉRENCES ..... 68**

**6. ANNEXES ..... 69**

ANNEXE 1 : PROCESSUS DE SÉLECTION ..... 70

ANNEXE 2 : MODÈLE D'ENTENTE DE RECHERCHE ..... 80

ANNEXE 3 : MODÈLE DE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT PARENTAL ..... 92

ANNEXE 4 : DESCRIPTION DU PROGRAMME SACRED CHILDREN ..... 96

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Adaptation culturelle de Mashteuiatsh ..... 13
Tableau 2 : Adaptation culturelle de Gesgapegiag – 1re offre ..... 27
Tableau 3 : Adaptation culturelle de Gesgapegiag – 2e offre ..... 38
Tableau 4 : Adaptation culturelle de Nutashkuan ..... 51

## 1. INTRODUCTION : CONTEXTUALISATION

En septembre 2010, la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) confirmait à la *Culture and Mental Heath Research Unit* (CMHRU) de l'Université McGill sa participation au *Programme de promotion de la santé mentale pour les jeunes Autochtones et leur famille*[1]. Cette intervention est née de l'adaptation et de l'expansion du programme algonquin de prévention de la consommation abusive d'alcool et de drogue, programme centré sur la famille et élaboré il y a une dizaine d'années par l'Université du Nebraska-Lincoln (UNL) aux États-Unis. Pour implanter ce programme révisé et adapté au Canada, le CMHRU-McGill a approché certaines communautés des Premières Nations et universités de différentes provinces.

Au Québec, le CMHRU-McGill a sollicité la collaboration de la CSSSPNQL pour implanter cette initiative au sein des communautés Premières Nations. La CSSSPNQL est un organisme à but non lucratif responsable d'appuyer les efforts des Premières Nations du Québec pour, entre autres, planifier et livrer des programmes de santé et de services sociaux culturellement adaptés et préventifs. Elle a pour mission de promouvoir le mieux-être physique, mental, émotionnel et spirituel des personnes, des familles et des communautés des Premières Nations et des Inuits et d'y veiller en favorisant l'accès à des programmes globaux de santé et de services sociaux adaptés aux cultures des Premières Nations et conçus par des organisations des Premières Nations reconnues et sanctionnées par les autorités locales, le tout dans le respect des cultures et de l'autonomie locale. La CSSSPNQL aide également les communautés qui le désirent à mettre sur pied, à développer et à promouvoir des programmes et des services globaux relatifs à la santé et aux services sociaux adaptés et conçus par des organismes des Premières Nations [2] [3]. Elle compte six champs d'intervention : la santé, les services sociaux, le développement social, les services à la petite enfance, la recherche et les ressources informationnelles.

Depuis 2011, la CSSSPNQL travaille en étroite collaboration avec le CMHRU-McGill et contribue au développement de cette initiative dans les communautés des Premières Nations du Québec. Plus particulièrement, une conseillère en santé mentale du secteur des services sociaux coordonne ce projet et accompagne les communautés dans l'adaptation et

---

[1] Traduction libre et abrégée de l'appellation anglophone « *Culturally Based, Family Centered Mental Health Promotion Program for Aboriginal Youth* ».

[2] Site internet de la CSSSPNQL; http://www.cssspnql.com/propos; consulté le 16 mars 2015.

[3] En avril 1994, l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) a entériné, par résolution, la création de la CSSSPNQL. La CSSSPNQL est un organisme à but non lucratif dirigé par un conseil d'administration composé de sept membres élus par l'assemblée générale pour une période de deux ans. Le conseil est responsable devant les Chefs de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, ainsi que devant l'assemblée générale annuelle de la Commission qui lui accorde ses pouvoirs, met à jour les mandats et élabore les résolutions qui guideront les travaux de la Commission.

la mise en œuvre de cette intervention. Pour sa part, le secteur de la recherche est mandaté pour collaborer au projet de recherche mené par l'Université McGill[4].

Ce projet de recherche privilégie le développement de partenariats en rassemblant des personnes issues des Premières Nations à titre d'experts de leur culture, ainsi que des experts en santé mentale et en recherche ayant un intérêt pour l'intervention et la promotion du mieux-être mental[5]. L'objectif général est de fournir une description rigoureuse du processus d'adaptation du manuel et de l'implantation du programme de promotion de la santé mentale dans les communautés participantes et de mesurer le mieux-être psychologique, social et émotionnel des jeunes participants et de leurs parents. Les objectifs spécifiques sont de :

1. Documenter le processus d'adaptation culturelle du manuel;
2. Documenter l'implantation de l'intervention;
3. Mesurer le changement (selon l'objectif général identifié ci-haut);
4. Mettre en lumière les facteurs facilitant et contraignant l'implantation du projet et l'atteinte des résultats[6].

La présente démarche respecte les valeurs (respect, équité, réciprocité) et les principes énoncés dans le Protocole de recherche des Premières Nations du Québec et du Labrador (2014), incluant les principes PCAP [MD] (propriété, contrôle, accès et possession)[7].

**Entente de recherche**

Afin de jouir des conditions gagnantes pour une recherche éthique, une entente de recherche a été développée en collaboration avec les partenaires des communautés, de l'Université McGill et de la CSSSPNQL[8]. En plus de discuter et de clarifier la démarche méthodologique utilisée, l'atelier de méthodologie a permis aux partenaires de préciser leurs propres attentes, de même que les rôles et responsabilités de chacun. Ainsi, lorsque certaines situations étaient confuses, par exemple à l'égard de l'utilisation secondaire des données, on a pu se référer avec profit à l'entente de recherche.

**Consentement libre et éclairé**

L'entente de recherche, faisant office de consentement communautaire, figurait parmi les premières activités réalisées lorsqu'une communauté s'engageait à participer au projet. De plus, les coordonnatrices et les animatrices locales avaient signé un formulaire de

[4] L'Université McGill est désignée dans ce document en tant qu'organisme fiduciaire et principal partenaire dans le cadre de ce projet.
[5] Tiré du Plan de travail 2011-2015, Innovation Strategy, Mental Health Stream, Culture and Mental Health Research Unit, Lady Davis Institute.
[6] Les objectifs sont tirés du modèle de l'entente de recherche utilisé dans ce projet, lui-même construit à partir du document produit par Laliberté, 2011.
[7] http://fnigc.ca/fr/pcap.html
[8] Se référer à l'annexe 2 pour le canevas de base utilisé pour le développement de l'entente de recherche personnalisée avec chacune des communautés.

consentement individuel. Il en était de même pour les participants à l'intervention qui avaient complété le questionnaire (jeunes et parents). Un seul formulaire de consentement était signé avant d'entamer la collecte d'informations et demeurait valide pour l'ensemble des activités de collecte[9].

Les participants à l'intervention étaient libres d'accepter ou de refuser de répondre aux questionnaires et pouvaient en tout temps se retirer sans préjudice. Il était cependant demandé aux animatrices de présenter le tout de manière à favoriser le consentement des participants, puisque les communautés qui souhaitaient adapter et offrir l'intervention devaient également participer au projet de recherche associé. Dès qu'elles étaient disponibles, ces informations (volet qualitatif et quantitatif de la recherche) étaient clairement expliquées aux personnes et aux instances concernées qui acceptaient alors en toute connaissance de cause de participer à l'intervention, et donc au projet de recherche.

[9] Se référer à l'annexe 3 pour un modèle de formulaire de consentement utilisé.

## 2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée dans ce projet de recherche est délimitée par les exigences du bailleur de fonds (Agence de la santé publique du Canada) et par l'organisation fiduciaire (Université McGill), bien qu'une certaine latitude ait été laissée à chacun des sites participants. La présente section traitera de la méthodologie utilisée au Québec.

Il convient d'indiquer quelques éléments de contexte ayant représenté des défis pour la CSSSPNQL à l'égard de la méthodologie utilisée dans le cadre de ce projet. Dès le début du partenariat (septembre 2011), dans l'objectif de clarifier la collaboration du secteur de la recherche de la CSSSPNQL au processus d'évaluation[10] de cette initiative et afin de bien comprendre la démarche prévue, la CSSSPNQL a demandé l'accès au devis méthodologique. Il lui a alors été expliqué qu'il s'agissait d'une démarche d'*empowerment* dont tous les aspects méthodologiques n'étaient pas encore définis.

Un document rédigé en langue anglaise, intitulé *Process Evaluation Framework for the Culturally Based, Family centered Mental Health Promotion Program for Aboriginal Youth project, Across sites* (Laliberté, 2011), nous a par la suite été acheminé. À ce moment, il était question de réaliser une évaluation strictement qualitative, dont le but était : « *to provide a rigorous description of the process for the cultural adaptation implementation of the mental health promotion initiative in the participating communities* » (Laliberté, 2011 : 5). La compréhension de la CSSSPNQL (du gestionnaire du secteur de la recherche et de l'agente de recherche concernée) était que le devis partagé était celui du projet dans sa globalité et que celui-ci offrait la marche à suivre à l'ensemble des sites participants à travers le Canada. Ce n'est que quelques mois plus tard (février 2012), lors de la première rencontre nationale, que la conseillère en santé mentale et l'agente de recherche de la CSSSPNQL ont compris que la méthodologie qui leur avait été présentée n'était pas commune à tous les sites du Canada. En fait, le devis réalisé par McGill était exclusif au Québec.

En août 2012, lors d'un appel conférence régional, les représentantes de la CSSSPNQL apprennent que les jeunes et les parents participant au programme auraient à remplir un questionnaire à trois reprises, en vue d'obtenir des données quantitatives, une étape supplémentaire non optionnelle. Il ne s'agissait donc plus de réaliser une évaluation de nature qualitative, mais bien de réaliser un projet de recherche. À ce moment, ni la méthode préconisée ni les outils de recherche n'étaient disponibles. Le devis méthodologique global à utiliser dans l'ensemble des sites n'avait pas non plus été mis à la disposition des représentantes. La discussion avec les communautés du Québec était alors entamée, et les représentantes de la CSSSPNQL n'étaient toujours pas en mesure de fournir des réponses aux questions soulevées par les partenaires locaux à l'égard du volet recherche. Cela a parfois engendré de la méfiance envers le projet et même le désistement d'une communauté.

[10] Au tout début, il était question de réaliser une évaluation.

Pour les représentantes de la CSSSPNQL, la volonté du fiduciaire de privilégier une approche en *empowerment* (participatif) était louable dans le cadre de ce projet, mais n'a pas été appliquée avec efficacité. L'absence de planification et de méthodologie commune (ex. : devis méthodologique commun pour tous les sites disponible dès le début), la prise de décision sans consultation globale (ex. : ajout de questionnaires à remplir par les participants en cours de route) et des changements inopinés dans les rôles et mandats des parties impliquées (ex. : fiduciaire s'attendant à recevoir un *Team report*, alors que l'entente de départ n'en prévoyait pas pour le Québec) ont entraîné de la confusion tout au long de ce partenariat, ainsi qu'un besoin constant de clarification pour les représentantes de la CSSSPNQL. Si l'élaboration d'une entente de recherche[11] impliquant les trois parties prenantes (c'est-à-dire la communauté concernée, la CSSSPNQL et McGill) et précisant les rôles et responsabilités de chacune pouvait être considérée comme un atout dans ce contexte, cela n'a pas empêché les malentendus répétés entre la CSSSPNQL et McGill.

## 2.1 MÉTHODE MIXTE

Selon la compréhension de la CSSSPNQL, le présent projet est considéré comme un projet de recherche utilisant une méthode mixte et privilégiant une approche participative. Voici comment et auprès de quelle population les données qualitatives et quantitatives ont été recueillies au sein des communautés participantes du Québec.

### COLLECTE DE DONNÉES QUALITATIVES

**Auprès des communautés**

Un suivi régulier a été assuré par l'agente de recherche de la CSSSPNQL auprès de la coordonnatrice de chacune des communautés participantes. La discussion téléphonique était privilégiée, à l'intérieur de laquelle les cinq mêmes questions étaient abordées :

- Qu'avez-vous fait?
- Qu'est-ce qui a bien fonctionné?
- Quels ont été les principaux défis? Comment ont-ils été surmontés?
- Qu'avez-vous appris?
- Quelles sont les prochaines étapes?

Le moment du suivi téléphonique était déterminé d'un commun accord entre l'agente de recherche et la coordonnatrice concernée, la plupart du temps un à deux jours après la tenue d'une activité locale. Cette manière de faire s'est poursuivie tout au long de l'adaptation du manuel et de l'offre de l'intervention, qui a été mise en place entre 2011 et 2013. À la fin de l'intervention, un focus group[12] a été réalisé afin de permettre un retour global sur l'expérience avec la coordonnatrice et les animatrices. Dans le cas de Mashteuiatsh, le focus

[11] Se référer à l'annexe 2.

[12] Dans le cas de Gesgapegiag, à la fin de l'intervention, seule la coordonnatrice était toujours en poste. Une entrevue individuelle semi-dirigée a plutôt été réalisée.

group a été coanimé par la conseillère clinique de la CSSSPNQL et la coordonnatrice nationale[13] (McGill). Pour Gesgapegiag, l'entrevue a été coanimée par la conseillère clinique et l'agente de recherche de la CSSSPNQL.

En 2014, lors de la dernière année du projet, la méthode de collecte d'informations a été légèrement modifiée. Plutôt que de les réaliser séparément, l'agente de recherche et la conseillère en santé mentale ont conjointement effectué les appels téléphoniques auprès des responsables du projet pour les communautés de Nutashkuan et de Gesgapegiag. Cette façon de procéder a été appréciée des responsables du projet, car elle leur évitait de répéter les informations à deux reprises. Étant donné que Nutashkuan et Gesgapegiag ont engagé leurs travaux à l'automne 2014 et que la première version du rapport régional devait être déposée à McGill à la fin janvier 2015, seul le processus d'adaptation est ici documenté.

**Auprès de la CSSSPNQL**

Par souci de collaboration et dans un objectif de complément d'information, l'agente de recherche et la conseillère en santé mentale de la CSSSPNQL s'échangeaient régulièrement des mises à jour de leurs activités respectives. Tous les documents produits par l'agente de recherche (à l'exception des résumés d'entrevues téléphoniques dont il sera question plus bas) étaient systématiquement partagés et validés avec la conseillère en santé mentale avant d'être transmis aux communautés concernées et à McGill.

Le processus d'appel de candidatures et de sélection des communautés participantes (2012 et 2014) a été documenté par l'agente de recherche. En plus de tenir un journal de bord à propos de ce processus, des entrevues individuelles et de groupe ont été réalisées auprès des collègues de la CSSSPNQL ayant participé au comité de sélection des communautés[14].

**Propriété et partage des données qualitatives**

Toutes les informations recueillies auprès des partenaires au sein des communautés par la CSSSPNQL appartiennent aux communautés concernées. Ainsi, un résumé des informations collectées lors des suivis téléphoniques a systématiquement été réalisé par l'agente de recherche, puis validé avec l'informatrice, soit la coordonnatrice locale. Ensuite, le résumé approuvé par la communauté était partagé avec la conseillère en santé mentale de la CSSSPNQL, de même qu'avec la coordonnatrice nationale (McGill).

### COLLECTE DE DONNÉES QUANTITATIVES

La collecte de données quantitatives a essentiellement consisté en la distribution, en trois temps différents (au début, à la fin et six mois après la fin de l'intervention), d'un questionnaire auprès des participants (jeunes et parents). Ce questionnaire était présenté et expliqué par les animatrices locales. La conseillère clinique en santé mentale et l'agente de

[13] À ce moment, l'agente de recherche de la CSSSPNQL était dans l'impossibilité de participer à ce focus group.

[14] Se référer à l'annexe 1 pour avoir accès au document interne produit à l'égard du processus de sélection, à la grille de sélection et à l'appel de candidatures de 2012.

recherche de la CSSSPNQL n'assistaient pas à ces activités de collecte. En revanche, un aide-mémoire identifiant l'ensemble des étapes à suivre a été élaboré par la CSSSPNQL et transmis aux coordonnatrices locales. Le questionnaire était autoadministré, c'est-à-dire que les animatrices offraient les explications générales, puis chacun des participants lisait lui-même les questions et y répondait individuellement. Le groupe des jeunes et celui des parents étaient divisés. Contrairement à d'autres initiatives au pays, les participants du Québec n'ont bénéficié d'aucune compensation monétaire pour la complétion de ce questionnaire. Dans une communauté, le questionnaire a occupé les deux premières rencontres, tandis que dans une autre il a requis que deux ou trois plages horaires supplémentaires soient ajoutées aux sessions régulières. En moyenne, une heure avait été nécessaire aux adultes pour répondre au questionnaire, contre deux heures pour les jeunes.

**Propriété et partage des données quantitatives**

Une fois les questionnaires remplis, la coordonnatrice faisait parvenir les copies à l'agente de recherche de la CSSSPNQL. Cette dernière effectuait la saisie des données dans un document Excel fourni par McGill. Ensuite, les données quantitatives étaient directement transmises à McGill. Les données brutes (document Excel) n'ont pas été partagées avec les deux premières communautés participantes. D'une part, parce que celles-ci n'en avaient pas fait la demande et, d'autre part, parce que ce mode de fonctionnement assurait la confidentialité des renseignements sur les répondants. La troisième communauté a quant à elle demandé une précision dans l'entente de recherche, à savoir que les données issues des questionnaires demeureraient la propriété de la communauté et leur seraient retournées. Il s'agira donc le moment venu de dénominaliser[15] ces données à partir de la numérotation attribuée par les animatrices locales, afin d'assurer l'anonymat des participants et la confidentialité des informations. De plus, toutes les communautés participantes auraient accès aux résultats par l'entremise du rapport national qui serait produit par McGill. Sur cette base, les résultats issus des questionnaires ne seront donc pas intégrés au présent rapport régional. Ainsi, dans tous les cas, les données quantitatives sont la propriété des communautés concernées. Elles seront entreposées à McGill et retournées aux communautés sur demande. L'entente de recherche (annexe 2) prévoit qu'en aucun cas, les données ne pourront être utilisées, vendues ou partagées à d'autres fins.

## 2.2 APPROCHE PARTICIPATIVE

Différents moyens ont été utilisés afin de permettre la participation des partenaires locaux à la conception et à la réalisation du projet de recherche. A eu lieu, par exemple, un atelier méthodologique visant à convenir des paramètres de recherche, à les clarifier et à les définir dans une entente. De plus, l'ensemble des documents produits par la CSSSPNQL (entente de recherche, résumés de collecte de données) et McGill (questionnaires, rapport national) a été validé par les partenaires des communautés participantes.

[15] Donnée codifiée permettant l'anonymat des participants (APNQL, 2014).

Les partenaires ont également été invités à participer à une rencontre nationale annuelle, ce qui leur a permis d'exprimer leur point de vue sur la démarche en cours et sur le contenu des questionnaires. Au Québec, les questionnaires (et leur traduction en français) ont été révisés par la conseillère en santé mentale de la CSSSPNQL et par les coordonnatrices des communautés. Ainsi, certaines sections en ont été supprimées ou sont devenues optionnelles. La version initiale a donc été considérablement réduite pour mieux s'adapter aux participants. De notre point de vue, ces modifications relèveraient de l'adaptation culturelle.

Les partenaires des communautés ont en outre été invités à participer à différents événements publics leur permettant de témoigner de l'expérience vécue dans le cadre de cette initiative. Au Québec, les coordonnatrices du programme de la communauté de Mashteuiatsh et de Gesgapegiag ont pu présenter leurs travaux d'adaptation et d'implantation dans le cadre du Forum des services sociaux[16]. La coordonnatrice de Gesgapegiag y a également fait part de son expérience.

## 2.3 LIMITES

La principale limite associée à ce projet est liée au troisième objectif spécifique consistant à mesurer le changement ou, en d'autres mots, à vérifier si l'intervention a exercé un effet sur le mieux-être des participants. Or il s'agit d'un objectif à long terme qu'il serait plus facile d'apprécier, sur le plan local, si l'intervention était répétée pendant trois ans dans une ou deux communautés. Il sera par ailleurs intéressant de savoir ce que les résultats indiqueront à ce sujet sur le plan national. Quant aux données brutes issues des questionnaires, même dans le cas où elles seraient retournées à la communauté concernée, il ne serait pas possible que celle-ci en dispose à ses propres fins, vu le nombre de participants trop faible pour en faire des données utilisables sur une base communautaire ou même provinciale. Encore une fois, seuls les résultats à l'échelle nationale pourront faire ressortir des tendances utilisables par les Premières Nations.

Une autre limite à souligner concerne la méthode de cueillette d'informations qui a été privilégiée au Québec. Il est à noter que les participants n'ont pas été rencontrés par les représentantes de la CSSSPNQL. N'a été recueilli que le point de vue de la coordonnatrice et des animatrices, ce qui réduit la richesse des résultats. Il aurait été intéressant de rencontrer les participants afin de savoir ce qu'ils ont retenu du contenu des sessions et si cette intervention avait eu un impact dans leur vie. Cependant, les partenaires locaux ont préféré être les seuls interlocuteurs auprès de leur clientèle. L'ajout d'une activité de collecte d'informations supplémentaire auprès des participants a été jugé inopportun pour différentes raisons : recrutement difficile étant donné la durée de l'intervention (14 semaines), participants aux prises avec des situations personnelles difficiles, complétion d'un questionnaire à trois reprises, etc.

[16] Forum organisé par le secteur des services sociaux de la CSSSPNQL, tenu les 28, 29 et 30 janvier 2014 à Québec.

Finalement, le début tardif de l'offre du programme chez les deux dernières communautés participantes (Nutashkuan et Gesgapegiag) n'a pas permis de documenter le processus d'implantation sur place. La distribution des questionnaires en trois temps différents, comme la méthodologie le prévoyait initialement, n'a pas non plus été possible. Dans ces deux cas, seule la première remise de questionnaires a été réalisée. Les variations méthodologiques dont a fait l'objet la présentation des questionnaires selon les sites et au fil du temps mettent donc en question la validité des résultats obtenus.

### 2.4 DIFFUSION DES RÉSULTATS

Sur une base régionale, les résultats de cette initiative ont été diffusés par la conseillère en santé mentale et l'agente de recherche de la CSSSPNQL, lors d'une présentation au Forum des services sociaux de la CSSSPNQL, à Québec, en janvier 2014. À la même occasion, la coordonnatrice de Gesgapegiag a présenté l'expérience d'adaptation du programme et de son déroulement dans sa communauté. Au moment du dépôt de ce rapport, aucune autre présentation ou publication visant la diffusion de ces résultats n'était à l'agenda de la CSSSPNQL.

## 3. RÉSULTATS

Cette section présente les résultats issus de chacune des communautés participantes à l'égard du contexte local, de l'établissement du partenariat, de l'adaptation culturelle du manuel et de la mise en œuvre de l'intervention. De plus, des informations sont aussi disponibles à propos des deux communautés ayant démarré le processus, mais choisi plus tard de ne pas y donner suite.

### 3.1 MASHTEUIATSH

#### CONTEXTE LOCAL

Cette communauté est située à 6 km de Roberval, sur la rive ouest du Lac Saint-Jean. Elle est accessible par voie routière toute l'année et se situe à moins de 50 km du centre de services le plus près[17] (AADNC, 2015).

En 2015, la bande des Pekuakamiulnuatsh (Ilnuatsh du Lac-Saint-Jean), comprenait 6 513 membres dont 2 066 résidant dans la communauté de Mashteuiatsh (AADNC, 2015[18]).

La communauté a une économie florissante et compte plusieurs entreprises dans différents domaines (alimentation, hôtellerie, scierie, services d'électricien, mécanique automobile,

[17] Pour plus d'information au sujet des ressources en santé mentale du réseau québécois accessibles aux membres de la communauté de Mashteuiatsh, consulter le *Répertoire des services en santé mentale* (CSSSPNQL, 2010), disponible sur le site de la CSSSPNQL.

[18] http://www.mashteuiatsh.ca/portrait-de-la-communaute.html, consulté le 18 mars 2015.

taxi, art et artisanat, bureau de poste, excavation, plomberie, traduction, camping, quincaillerie, dépanneur, restaurants, etc.[19]).

Elle est dotée d'une Direction santé et mieux-être collectif. Celle-ci a pour mission d'assurer aux Pekuakamiulnuatsh[20], à leurs familles et à leur communauté des programmes-services contribuant à réaliser leur plein potentiel de santé et de mieux-être, pour ainsi soutenir le devenir et l'épanouissement d'une communauté durable et en santé (Mashteuiatsh, 2012).

Sur le plan de la santé et des services sociaux, on retrouve différents groupes d'intervention et de prévention, comme par exemple des groupes d'endeuillés par suicide, des ateliers d'habiletés parentales, des rencontres de soutien pour les femmes, des groupes d'intervention auprès des jeunes de 10-12 ans, etc. En 2012, la programmation ne comportait aucune intervention de groupe axée spécifiquement sur la promotion de la santé mentale.

Parmi les principales problématiques vécues dans la communauté de Mashteuiatsh, on relève le taux de suicide élevé, les idéations suicidaires, la consommation d'alcool et de drogues, la négligence parentale et les problèmes de santé mentale. Ces questions sont identifiées comme la priorité d'intervention (Mashteuiatsh, 2012).

Depuis quelques années, plusieurs activités de promotion, de prévention et d'intervention en lien avec ces problématiques prioritaires ont été inscrites dans l'offre de services, en cohérence avec le Plan de santé communautaire et le Plan d'action des services sociaux de première ligne (enfance-famille).

### ÉTABLISSEMENT DU PARTENARIAT

La première rencontre entre les partenaires de Mashteuiatsh, la CSSSPNQL et McGill s'est tenue le 11 juin 2012. La responsable du programme famille jeunesse (volet intervention), la coordonnatrice du Comité santé des jeunes, la responsable du programme famille jeunesse (volet prévention-promotion) et trois intervenantes (psychoéducatrice, éducatrice spécialisée, intervenante sociale – dossier pensionnat et ressource culturelle-spirituelle) étaient présentes. Les deux représentantes de la CSSSPNQL (conseillère en santé mentale et agente de recherche) et la consultante de l'université McGill ont aussi participé à cette rencontre.

À ce moment, les intervenantes locales travaillaient déjà ensemble, et il a été convenu que l'une d'elles (psychoéducatrice) coordonnerait l'adaptation et la mise en œuvre du programme et que les deux autres seraient animatrices.

Les partenaires locaux ont précisé que le programme de promotion en santé mentale pour les jeunes et leur famille serait intégré à la programmation générale des services destinés aux 10-12 ans. En mai 2012, une chronique visant à informer la population de la venue prochaine

[19] Se référer au répertoire des entreprises de Mashteuiatsh 2015, http://sdei.ca/outils-et-ressources/repertoire-des-entreprises, consulté le 18 mars 2015.

[20] Pekuakamiulnuatsh est le mot pluriel en Innu (Pekuakamiulnu, au singulier) désignant les gens habitant cette communauté (Mashteuiatsh, 2012a).

du programme est parue dans le journal local. On a dès lors émis le souhait que le comité consultatif soit formé des intervenantes présentes (en alternance, au besoin), auxquelles pourraient s'ajouter d'autres acteurs en cours de route. Plusieurs partenaires étaient pressentis, tels le Centre de la petite enfance (CPE), le développement de la main-d'œuvre, le comité des jeunes, le service de police, Patrimoine, culture et territoire (PCT), etc. À la suite de cette première rencontre, l'équipe devait réaliser un calendrier d'activités et commencer à se rencontrer pour adapter le manuel. Les intervenantes prévoyaient tenir une rencontre d'équipe aux deux semaines afin d'assurer le suivi du projet.

Lors de cette première rencontre, certaines questions ont été soulevées à l'égard du recrutement des jeunes et des parents et de la mobilisation de ces derniers pour une durée de 14 semaines. En effet, les partenaires locaux ont expliqué que lors d'une initiative antérieure, il avait été difficile de maintenir l'engagement des participants pour une durée de sept semaines. La partenaire de l'Université McGill (consultante) a informé l'équipe de l'envergure nationale du projet. L'agente de recherche de la CSSSPNQL a pour sa part expliqué son rôle, soit de recueillir régulièrement les données auprès de la coordonnatrice du programme et de transmettre le tout aux partenaires de l'Université McGill pour l'évaluation nationale. Un atelier méthodologique ayant pour but de discuter et de s'entendre mutuellement sur le contenu de chaque section de l'entente de recherche s'est tenu à Mashteuiatsh, les 20 et 21 août 2012.

### ADAPTATION CULTURELLE

**Constats généraux :**

- L'adaptation culturelle de l'intervention s'est déroulée entre mai et décembre 2012. Trois personnes (une coordonnatrice et deux animatrices) ont effectué ce travail. Elles ont pu compter sur la participation ponctuelle de leur comité consultatif local.
- À la suite de l'adaptation du manuel, l'intervention s'est offerte sur 10 semaines au lieu de 14.
- L'intervention a ciblé les jeunes de 10 à 14 ans, plutôt que les 10-12 ans.
- Très peu d'activités du manuel original ont été conservées, mais les objectifs sont généralement demeurés les mêmes[21].
- Les discussions informelles ont été privilégiées aux activités suggérées dans le manuel original, tant avec les parents qu'avec les enfants. Ce moyen apprécié intéressait davantage les participants que les activités de type « scolaire », comme l'écriture.
- Peu d'accent a été mis sur l'utilisation de la langue nehlueun[22], car les animatrices et les participants ne la parlaient pas. À Mashteuiatsh : « On a une réalité que la langue se perd beaucoup » (acteur local, 2012).

[21] Pour une description des activités réalisées, se référer à l'ordre du jour de chacune des sessions dans le manuel de Mashteuiatsh.

- Le nom du programme a été trouvé par l'une des animatrices : « […] nous voulions que ce soit un nom accrocheur et ne pas écrire *promotion santé mentale* » (acteur local, 2012). Le projet a été nommé *Desti-Nations*, en lien avec le voyage-échange avec la communauté de Gesgapegiag, mais en lien aussi « […] au destin, au chemin que les gens vont accomplir. […] Elle voulait [faire ressortir] qu'on est maître de son destin. Aller au-delà du voyage, mais l'inclure aussi » (acteur local, 2012).

[22] Langue ilnu de Mashteuiatsh : http://nehlueun.com/Accueil.html

**Tableau 1 : Adaptation culturelle de Mashteuiatsh**

| Session | Objectifs | Si non inclus expliquer les changements dans les objectifs | Activités | Si non inclus, expliquer les changements dans les activités |
|---|---|---|---|---|
| **Semaine 1**<br>**Banquet de bienvenue** | Accueillir les participants.<br><br>Offrir une vue d'ensemble de ce qui se déroulera au cours des prochaines semaines. | | Rencontre des familles et des animateurs.<br><br>Souhaiter la bienvenue aux participants et la possibilité d'en apprendre davantage au sujet de l'intervention et de ce qu'elle offre.<br><br>Explication du projet et remise du journal de bord.<br><br>Déroulement des rencontres et remise du calendrier.<br><br>Signature du formulaire de consentement pour la complétion du questionnaire.<br><br>**Activités nouvelles :**<br>**et établissement des règles de fonctionnement en groupe**<br><br>Activité brise-glace intitulée *Perdu sur une île déserte*. Il s'agit d'une activité connue. Les participants devaient choisir, parmi une liste, les objets qu'ils apporteraient sur une île déserte. Le but étant uniquement de casser la glace, il n'y avait rien de culturel dans cette activité. | Certaines de ces activités n'étaient pas accessibles à cause de la langue (ex. : vidéos) et certaines activités culturelles n'étaient pas du tout adaptées à la culture de Mashteuiatsh.<br><br>À titre d'exemple, l'activité brise-glace proposée (appelée intertribale) n'a pas été retenue. Elles en ont plutôt utilisé une autre. De même, la prière d'ouverture pour le banquet n'a pas été retenue par l'équipe de Mashteuiatsh. Cette pratique peut se faire, mais davantage en territoire. Il a été choisi par l'équipe d'évacuer du programme la plupart des activités à caractère culturel, car « il faut faire attention avec ça, les approches traditionnelles et les approches plus contemporaines. Certains sont encore ancrés dans le christianisme. C'est délicat ». |

| Session | Objectifs | Si non inclus expliquer les changements dans les objectifs | Activités | Si non inclus, expliquer les changements dans les activités |
|---|---|---|---|---|
| **Semaine 2: L'histoire des Pekuakamiulnuatsh** | Connaître l'histoire des familles des Pekuakamiulnuatsh.<br><br>Développer la fierté d'être Pekuakamiulnuatsh.<br><br>Mettre en évidence la différence entre les rôles homme/femme.<br><br>Amener les participants à réfléchir sur les valeurs des Pekuakamiulnuatsh. | | La séance met l'accent sur l'histoire de la culture de l'endroit où se déroule l'intervention.<br><br>L'activité réalisée (Ligne de temps-petite histoire mise en réserve) a été très appréciée par les participants (voir manuel Mashteuiatsh).<br><br>Activité du manuel original récupérée (3e semaine) : le texte sur la famille traditionnelle (adaptée à la famille ilnue) et le devoir qui consistait à faire un dessin d'une famille traditionnelle (2e semaine).<br><br>Activité brise-glace sur les rôles traditionnels. Couple d'aînés de la communauté invité à venir parler de la façon dont les choses se passaient avant.<br><br>**Présentation du bâton de la parole** | |
| **Semaine 3: Ma famille** | Mettre en évidence les forces de la famille. Renforcer la faculté d'écouter avec son cœur.<br><br>Mettre en pratique l'écoute de soi et de | | Comment pouvons-nous consolider les forces de la famille traditionnelle, à partir d'une vision contemporaine de la famille au cœur de la culture?<br><br>Session qui s'est réalisée sous forme de cercle de discussion sur la | L'équipe avait le souci d'inclure aux enseignements des activités pour faire bouger les participants (ce qui peut être plus long). |

| Session | Objectifs | Si non inclus expliquer les changements dans les objectifs | Activités | Si non inclus, expliquer les changements dans les activités |
|---|---|---|---|---|
| | l'autre.<br><br>Développer le sentiment de cohésion familiale. | | famille.<br><br>Nouvelle activité : « Les yeux bandés ». Renforcement de la communication et de la confiance. | |
| **Semaine 4: Un bon mode de vie** | Identifier et enrichir la vision du participant : Qu'est-ce que « vivre une bonne vie » pour moi?<br><br>Repérer des modèles de réussite dans la communauté.<br><br>Comprendre que nous faisons tous des erreurs dans la vie et que la meilleure chose que nous puissions faire est d'apprendre de ces erreurs et avancer. | | L'activité *Ma vie : chronologie de mon histoire*, issue du manuel original (4e semaine), n'a pas été utilisée.<br><br>Une tierce intervenante a été invitée et on a davantage mis en évidence la nutrition. | |
| **Semaine 5: Demander de l'aide** | Amener les participants à acquérir l'habileté de demander et de donner de l'aide.<br><br>Connaître les différentes ressources disponibles dans le milieu. | Le souhait était que les participants sachent vers qui se tourner au besoin, qu'ils connaissent les ressources à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté. | L'activité consistait à faire un rallye des organismes : « c'était intéressant parce que la plupart des parents ne connaissaient pas plusieurs organismes, même de la communauté. | Les activités culturelles proposées dans le manuel original (ex. : utiliser le tabac, demander de l'aide à un aîné) n'ont pas été utilisées : « [… ] parce qu'ici, ce ne sont pas tous les aînés qui connaissent [… ] cette façon de faire là ». |

| Session | Objectifs | Si non inclus expliquer les changements dans les objectifs | Activités | Si non inclus, expliquer les changements dans les activités |
|---|---|---|---|---|
| | Rappeler aux participants ce qu'ils peuvent faire s'ils ont besoin d'aide.<br>Offrir des options lors de la résolution de problèmes. | | | |
| **Semaine 6: Responsabilisation communautaire Nouveau thème donné à une session.** | Nouveaux objectifs :<br>• Mettre sur pied une activité de financement pour le projet (voyage-échange);<br>• S'impliquer dans une démarche commune;<br>• Travailler en équipe. | Les participants devaient eux-mêmes réfléchir et monter des activités de financement pour le voyage-échange. Un débroussaillage d'idées a été fait, pour démêler les activités réalistes de celles qui ne l'étaient pas. | Deux activités de financement ont été retenues : la vente de billets pour gagner une paire de mocassins et une marche au flambeau. | Les participants devaient eux-mêmes réfléchir et monter des activités de financement pour le voyage-échange. |
| **Semaine 7: Être différent** | Augmenter la sensibilité aux différences.<br>Acquérir un plus grand sentiment de fierté et d'estime de soi en tant que PN.<br>Renforcer l'identité ethnique. | | L'activité principale était un projet photo. Les participants devaient se déplacer dans la communauté et aller prendre en photo un endroit de la communauté qui les rend fiers et qu'ils souhaitaient montrer aux participants de Gesgapegiag (voyage-échange). Des cartes-postales ont été réalisées à partir de ce projet. | |

| Session | Objectifs | Si non inclus expliquer les changements dans les objectifs | Activités | Si non inclus, expliquer les changements dans les activités |
|---|---|---|---|---|
| | | | Discussion informelle sur les bons coups et les défis à venir pour la communauté. Les participants ont été amenés à réfléchir sur ce qui pouvait être fait pour améliorer la communauté. Les parents et les enfants étaient ensemble et des thèmes tels que préjugés et discrimination ont été abordés | |
| **Semaine 8: Reconnaître et gérer sa colère Mise en commun de la 6e et 7e semaine du manuel original.** | Comprendre ce qu'est la colère.<br><br>Comprendre les facteurs pouvant susciter la colère.<br><br>Reconnaître les signes physiques de la colère. Identifier un moyen efficace pour diminuer la tension et retrouver un équilibre. | | Activité avec les jeunes : reconnaître les signes physiques de la colère et donner les moyens de diminuer la tension.<br><br>Activités avec les adultes : Présentation du symbole du cercle en abordant les signes physiques et les moyens de faire face à la colère. Un tour de table, permettant aux participants (jeunes et parents) de dire à tour de rôle ce qui les mettait en colère (ce que la mère fait qui rend le jeune en colère et vice versa), a été fait et a permis de pratiquer les méthodes de gestion de la colère vues plus tôt dans la session. | |

| Session | Objectifs | Si non inclus expliquer les changements dans les objectifs | Activités | Si non inclus, expliquer les changements dans les activités |
|---|---|---|---|---|
| **Semaine 9: Une bonne communication** | Apprendre à identifier un ami véritable.<br><br>Comprendre les changements importants de l'adolescence.<br><br>Améliorer la relation parent-enfant.<br><br>Être capable de reconnaître la détresse chez l'autre. | | L'activité brise-glace a été très appréciée des participants. | |
| **Semaine 10: Élaborer un réseau de soutien social Équivaut à la 12e et la 13e semaine du manuel original.** | Identifier vers qui on peut se tourner si on a besoin d'un conseil.<br><br>Identifier comment on peut élaborer le soutien social.<br><br>Construire des passerelles pro-sociales et proactives de soutien entre les pairs.<br><br>Mieux se connaître. | | L'activité « Élaborer le soutien social » a été réalisée (voir manuel Mashteuiatsh), mais pas celle de la « Déclaration de mission personnelle ». Déjà, la première activité était exigeante. Utilisation du cercle avec des exemples de personnes qui peuvent constituer un soutien social.<br><br>La semaine 10 équivaut à la dernière session officielle offerte à Mashteuiatsh dans le cadre du programme. | |

## IMPLANTATION DE L'INTERVENTION

### Promotion du projet et inscription des participants

En ce qui concerne le recrutement des participants, plusieurs activités de promotion ont été réalisées au cours des mois de novembre et décembre 2012 (lettres personnalisées, affiches dans les endroits publics, publicité à l'école, promotion du projet à la radio communautaire). Par ailleurs, à la mi-décembre, l'équipe est inquiète car elle n'a aucune inscription. La période d'inscription est donc prolongée. Celle-ci devait initialement se terminer le 19 décembre 2012, mais les dernières inscriptions arrivées la deuxième semaine de janvier 2013 ont été acceptées. Au total, six dyades (jeune et parent) se sont inscrites. Même si l'équipe planifiait d'en prendre cinq, les six dyades ont été acceptées.

### Constats généraux

- L'échéancier réalisé lors de l'adaptation (septembre 2012) est respecté, et l'intervention a débuté en janvier pour se terminer en août 2013. Règle générale, les sessions se sont tenues aux deux semaines, de 17h à 19h30, à la maison de la famille de la communauté.
- Deux dyades inscrites n'ont finalement pas participé à l'intervention. Le groupe a donc été majoritairement constitué de quatre dyades.
- Étant donné les dimensions du local (maison de la famille), quatre dyades – donc huit participants et trois animatrices – était un format de groupe idéal.
- Lors de la première séance : « Les femmes étaient très emballées. Nous avons eu de très bons commentaires » (acteur local, 2013).
- À deux reprises (Histoire des Pekuakamiulnuatsh, un bon mode de vie), des invités sont venus animer des activités.
- Manque de temps à chacune des sessions pour réaliser l'ensemble des activités. Les sessions commencent souvent en retard et le repas prend une bonne partie du temps. Parfois surviennent des événements qui affectent le groupe, et du temps est alors consacré à de l'intervention. Pour faciliter la gestion du temps, la coordonnatrice a fait un ordre du jour pour les animatrices, avec le détail de chacune des activités de la soirée et le temps qui lui était accordé.
- La coordonnatrice a pris entente avec un traiteur de Roberval, et le repas a été livré à chacune des sessions. Ce qui n'empêche pas que l'une des animatrices, ou encore la coordonnatrice, doive être disponible pour recevoir la commande et préparer le tout. Au moins une autre animatrice et mêmes deux doivent être présentes et poursuivre l'activité en cours avec le groupe pendant ce temps. La formule avec deux animatrices et une autre personne (souvent la coordonnatrice) pour le temps du souper est donc idéale.
- Un cahier du participant a été fourni en début de programme, mais les participants étaient libres de l'utiliser ou non. Certains y ont pris des notes personnelles en cours de

route (ex. : lors de la session 9 – Une bonne communication). Il n'y a pas eu de journal de bord tenu par les participants et très peu de devoirs à la maison.

- Une des participantes (éduquée à l'extérieur de la communauté) s'est ouverte à la dimension culturelle à travers le programme. La mère de cette participante a été au pensionnat, et le sujet a été soulevé dans une session. Les animatrices ont senti qu'il s'agissait là d'un sujet sensible. Le programme a ainsi permis à certaines participantes de mieux comprendre l'histoire et la culture ilnues.
- La 11e séance du manuel original (Apprendre à dire non) n'a pas été couverte.
- La 14e séance du manuel original (Banquet de célébration) a plutôt été remplacée par le voyage-échange à Gesgapegiag. La cérémonie de la couverture ne fait pas partie de la culture ilnue, à Mashteuiatsh.
- Les animatrices et la coordonnatrice s'accordent pour dire qu'elles ont observé plus d'effets positifs chez les adolescentes plus âgées (12 ans) et moins chez la plus jeune (10 ans).

**Ce qui a bien fonctionné**

- Toutes les participantes se connaissent déjà et la dynamique de groupe est excellente. Les participantes étaient à l'aise de parler.
- Avec le temps, la cohésion du groupe s'est solidifiée.
- Le fait que le programme et les outils soient déjà montés est facilitant : « Je pense que le succès de notre groupe, c'est qu'il est bien monté. Les [animatrices] sont bien préparées, elles ont leur contenu, elles savent où elles s'en vont, c'est vraiment structuré, mais ça laisse quand même place à toutes les discussions » (acteur local, 2013).
- Vers la moitié du programme, la coordonnatrice n'a plus besoin de faire des rappels aux participants avant la tenue des ateliers, car ils sont assidus.
- L'offre d'un gardiennage sur place et la possibilité pour les parents d'emmener leurs plus jeunes enfants. Ils n'ont donc pas à chercher de gardienne, ce qui favorise leur participation aux séances : « on a expliqué que s'il y avait un problème avec la gardienne, on était capable de s'arranger » (acteur local, 2013).
- Une feuille avec les règles de groupe (déterminées en commun) est affichée chaque session.
- Une personne est responsable de surveiller le temps accordé à chacune des activités à l'intérieur de la session.
- Faire des liens avec les autres services disponibles dans la communauté (ex. : technicienne en nutrition). Les jeunes ont apprécié la présentation des ressources d'aide du milieu sous forme de rallye.

- Capacité d'être souples et d'ajuster le contenu des sessions en fonction des imprévus (ex. : situation difficile vécue dans la communauté et demandant une intervention auprès des participantes).
- Alterner les sessions au contenu plus léger et celles au contenu plus « lourd » afin de trouver un bon équilibre.
- Une des animatrices travaille souvent avec le cercle : « au centre du cercle, j'ai fait un autre petit cercle pour qu'ils inscrivent leur nom. Dans une première sphère, c'est la famille, dans la deuxième, c'est la communauté, dans la troisième, les Nations, et dans la quatrième, c'est la société allochtone. Elles vont devoir écrire dans chacune des sphères le nom des personnes ou des organismes vers qui elles peuvent aller si elles rencontrent des difficultés » (acteur local, 2013).
- Être sensible au rythme du groupe, ne pas le surcharger, mais le consulter (ex. : pour déterminer le moment de la complétion du questionnaire).
- Avoir au moins deux personnes en plus des animatrices habituelles qui s'impliquent dans le groupe et qui sont en mesure de remplacer les animatrices au besoin (ex. : lors de la Commission de vérité et réconciliation – voir le 3e point de forme, plus loin).
- Diviser le groupe en deux (regrouper les parents et les jeunes séparément) pour la complétion du questionnaire.

**Difficultés/défis**

- Défi pour recruter les participants. Une prolongation de la période d'inscription a été nécessaire.
- Il est plus difficile pour une des deux animatrices ciblées de se libérer pour offrir le programme d'intervention.
- Lors de la 7e session, les deux animatrices sont absentes, car elles participent toute la semaine à l'événement de la Commission de vérité et réconciliation (Montréal). La coordonnatrice, avec l'aide de la coordonnatrice du programme santé des jeunes, a alors exceptionnellement assuré l'animation du groupe.
- Le questionnaire n'a été disponible en langue française qu'au moment de donner la 9e session. La première mesure ne s'est donc pas faite en tout début d'intervention.
- Plus de temps a été nécessaire aux jeunes pour la complétion du questionnaire, soit environ deux heures : « mais, ça a quand même bien été. [… ] il y a une couple de questions [indiquant] que c'était plus compliqué [… ] » (acteur local, 2013).
- Une dyade a abandonné le programme; il s'agit de participantes ayant traversé un deuil en cours de route.
- Le programme est trop long : « c'est le temps que ça finisse. Autant les filles [participantes] que les animatrices, que moi, on est au bout » (acteur local, 2013).

- Gesgapegiag et Mashteuiatsh n'avaient pas la même perception quant à la finalité du voyage-échange. Pour Mashteuiatsh, l'activité visait essentiellement le parent et l'enfant (une douzaine) participant au groupe dans l'objectif d'améliorer le lien parent-enfant. Tandis qu'à Gesgapegiag, le groupe est ouvert à la famille (un ou deux parents avec plus d'un enfant), et tous (soit plus de vingt personnes) pouvaient participer au voyage-échange. D'un point de vue logistique, cette variante amenait certaines complications pour Mashteuiatsh, et aussi une forme d'« iniquité » pour le parent de cette communauté qui, lui, ne pouvait pas emmener le reste de sa famille. La coordonnatrice du programme de Mashteuiatsh a alors écrit une lettre (avec le soutien de la conseillère en santé mentale de la CSSSPNQL), acheminée par courriel à la direction de la santé de Gesgapegiag, afin de faire valoir ce point de vue, qui a été retenu.

**Apprentissages**

- Une des participantes adultes avait déjà participé à une autre intervention de groupe quelque temps auparavant. L'une des animatrices, qui avait animé ledit groupe, a été témoin d'un changement chez cette participante lors du présent programme. Celle-ci était plus ouverte, moins timide, et participait davantage que lors du groupe précédent. On comprend ici que le cumul d'interventions du genre peut avoir un impact sur le participant.
- Les participantes adultes étaient fières de faire partie d'un projet comme celui-là (d'envergure nationale) et d'avoir été choisies pour y participer. Même si le volet recherche accompagnant ce projet leur demandait un peu plus d'implication, elles ont toutes accepté d'y prendre part.

**En résumé**

Selon les animatrices et la coordonnatrice de Mashteuiatsh, les participantes (adultes, surtout) ont fait de belles prises de conscience tout au long des sessions. Par contre, le programme est trop long. L'ajout d'un voyage-échange était une belle idée, mais celui-ci a engendré des complications et a, au final, contribué à l'épuisement de la coordonnatrice et des animatrices. À ce jour, une seconde offre du programme au sein de cette communauté n'est pas confirmée.

## 3.2 GESGAPEGIAG

### CONTEXTE LOCAL

Gesgapegiag est l'une des trois communautés Mi'gmaq au Québec. Elle est située à 45 km à l'ouest de Bonaventure, sur la rive nord de la Baie de la Cascapédia, en Gaspésie. Elle est accessible à l'année par voie routière et est située à moins de 50 km du centre de services le plus près[23] (AADNC, 2010).

En 2013, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada dénombrait 673 personnes vivant au sein de la communauté et 762 vivant hors communauté, pour une population totale de 1435 personnes (AADNC, 2013).

En 1982, les Mi'gmaq de Gesgapegiag ont participé à la création de la Société de gestion de la rivière Cascapédia. Le conseil d'administration de la société est composé en nombre égal de Premières Nations et d'allochtones. Les activités de la société génèrent pour les Micmacs une trentaine d'emplois liés à la pêche au saumon. La communauté exploite également une coopérative d'artisanat micmac; des paniers de frêne et de foin d'odeur sont exportés tant au Canada qu'aux États-Unis (Secrétariat aux affaires autochtones, 2009).

La communauté s'emploie à développer des services préventifs de première ligne depuis les deux dernières années. La santé mentale est une priorité du plan de santé communautaire quinquennal. La communauté fait face à un taux très élevé d'usage de substances, d'idéations suicidaires et de suicide (Gesgapegiag, 2012). Depuis les cinq dernières années, intervenir dans le cadre de ces problématiques est devenu une priorité pour les services sociaux et de santé de la communauté Gesgapegiag. Aussi la communauté a-t-elle implanté de nouveaux services en santé mentale au cours des dernières années. L'équipe en santé mentale est composée de représentants en santé, en services sociaux, d'une équipe de prévention et d'un psychologue contractuel. Le mandat du psychologue est de participer à la conception du plan de santé communautaire et d'assurer sa mise en œuvre, en plus de coordonner les initiatives en mieux-être mental. Il offre également de la thérapie (Gesgapegiag, 2012).

La communauté a accès au Centre de traitement Walgwan, conçu pour les jeunes des Premières Nations et Inuit, garçons et filles âgés de 12 à 17 ans. Les services sont offerts en français et en anglais.[24]

Par ailleurs, le Centre de traitement Mawiomi se trouve à Gesgapegiag et accueille une clientèle adulte. Le Centre de traitement Mawiomi offre un programme de 5 semaines aux adultes ayant des problèmes de dépendance (alcool, drogues, etc.).[25]

---

[23] Pour plus d'information au sujet des ressources en santé mentale du réseau québécois accessibles aux membres de la communauté de Gesgapegiag, consulter le *Répertoire des services en santé mentale* (CSSSPNQL, 2010), disponible sur le site de la CSSSPNQL.

[24] http://www.walgwan.com/francais/OurTeamfr.htm

La communauté possède aussi différents programmes dont l'objectif est le bien-être communautaire. Par exemple, le programme « Empitagan – Favoriser la guérison » vise à apprendre du passé afin de se concentrer sur le bien-être des générations actuelles et futures. Tous les services travaillent de concert à la guérison de l'ensemble des membres de la communauté, comme s'il ne s'agissait que d'une seule personne. Les expériences passées ont démontré que les approches culturellement adaptées sont celles qui obtiennent le plus de succès.

La communauté s'est dotée d'une politique de non placement en matière de protection de la jeunesse, politique dans laquelle l'intervention auprès des familles prévaut sur le placement des enfants. En décembre 2011, cette communauté comptait 275 membres de moins de 19 ans, ce qui représente environ 25 % de la population totale (Gesgapegiag, 2012). Le Centre de santé a dénombré 65 jeunes faisant partie du groupe d'âge ciblé par le programme de promotion de la santé mentale.

### ÉTABLISSEMENT DU PARTENARIAT

La rencontre de présentation s'est tenue le 16 mai 2012 à Gesgapegiag, soit environ trois semaines après que le comité de sélection de la CSSSPNQL ait accepté la candidature de la communauté. Plusieurs partenaires locaux étaient présents à cette rencontre : la directrice des services de santé, des intervenants des services à l'enfance et à la famille, des infirmières et des stagiaires. Au total, près d'une dizaine de personnes ont participé à cette première rencontre.

La directrice de santé a alors expliqué qu'aucune démarche dans le cadre de ce programme n'avait été entamée. À ce moment, ni le coordonnateur, ni l'animateur n'avaient été désignés. C'était la première fois que le programme était présenté aux intervenants. La conseillère en santé mentale de la CSSSPNQL a expliqué les grandes lignes du programme. Elle a également présenté le manuel et le document portant sur les techniques d'animation.

Déjà, lors de cette première rencontre, les intervenants étaient préoccupés par le recrutement des participants et y voyaient un défi. L'idée de faire signer un document où les participants s'engageraient à participer à l'ensemble des sessions a été évoquée, mais n'a pas été appliquée.

Le coordonnateur de McGill a expliqué les origines du programme et les travaux en cours dans les autres communautés du Canada relativement à ce projet. La dimension nationale du programme et la possibilité de former une communauté de pratique réunissant tous les partenaires ont semblé intéresser plusieurs personnes présentes. Le coordonnateur de McGill s'est engagé à organiser une conférence téléphonique avec les responsables de l'intervention en Colombie-Britannique. Celle-ci a eu lieu quelques semaines plus tard. L'agente de recherche de la CSSSPNQL a expliqué son rôle dans ce projet. Elle a précisé

[25] http://www.drugrehab.ca/directory/item/mawiomi-treatment-services.html

qu'elle discuterait avec le coordonnateur local quant aux modalités de communication (collecte de données) dès l'entrée en poste de celui-ci. Elle a aussi remis une copie du portrait de la communauté qu'elle avait préparé et invité les gens présents à commenter et à bonifier le document.

Au cours de l'après-midi, un remue-méninge a été réalisé pour s'entendre mutuellement sur les étapes à venir. Un échéancier approximatif a été défini : les représentants de la communauté ont estimé que l'adaptation du manuel durerait environ un an. Ils comptaient quelques mois pour la révision (mars 2013) du programme et prévoyaient être en mesure de débuter en mai 2013.

L'atelier méthodologique s'est tenu le 11 septembre 2012 à Gesgapegiag. La directrice de la santé de la communauté, la personne localement désignée pour coordonner l'adaptation et la mise en œuvre du programme, ainsi que les deux représentantes de la CSSSPNQL ont participé à cette rencontre. Dans l'impossibilité de se déplacer à cette occasion, la consultante de l'Université McGill s'est jointe à la rencontre par téléphone.

Lors de la tenue de l'atelier méthodologique à Gesgapegiag, le canevas de l'entente de recherche présenté aux partenaires s'inspirait de l'entente de recherche réalisée avec la communauté de Mashteuiatsh. Afin d'alléger l'activité, certaines sections générales, telles la mise en contexte ou encore la portée de la recherche, avaient préalablement été rédigées, puis validées avec les partenaires. D'autres sections, telle celle portant sur le partage des bénéfices et des risques encourus ou sur les obligations et les responsabilités avaient été élaborées d'un commun accord, lors d'une discussion. En plus d'honorer le volet participatif de cette démarche, cette façon de faire a permis de s'assurer que les aspects éthiques liés à la recherche soient compris de manière uniforme par tous les partenaires. Pour consulter le canevas d'entente de recherche, se référer à l'annexe 2.

#### *PREMIÈRE OFFRE DU PROGRAMME*

#### ADAPTATION CULTURELLE

**Constats généraux :**

- L'adaptation a été réalisée à partir du manuel simplifié et imagé des Anishnabe (BII-ZIN-DA-DE-DAH).
- Bien que la première rencontre entre la CSSSPNQL et les partenaires locaux se soit tenue en mai 2012 et que la planification locale initiale ciblait la fin de l'adaptation pour mars 2013, l'adaptation du manuel s'est amorcée dans les faits en février 2013. Il est à noter que la coordonnatrice locale était absente pour cause de maladie entre octobre 2012 et janvier 2013.
- L'adaptation du manuel aura pris entre 3 et 4 mois. Celle-ci a en grande partie été réalisée par la coordonnatrice et une animatrice, à raison d'environ 10 heures par

semaine. Des personnes de référence ont parfois été consultées afin de vérifier une traduction ou encore pour trouver des histoires Mi'gmaq.

- Les vidéos utilisées pour les sessions ont été trouvées sur Internet (l'histoire et le mode de vie traditionnel Mi'gmaq) : « Sur l'Internet et sur YouTube, on trouve plusieurs histoires Mi'gmaq de la création et différentes histoires Mi'gmaq. Nous avons donc utilisé des ressources existantes et les avons incluses à l'intervention » (acteur local, 2013).
- Les objectifs et la plupart des activités de chaque session du manuel original ont été conservés[26]. Globalement, l'adaptation du manuel se résume à la modification de tout ce qui était Anishnabe en Mi'gmaq (mots et activités).
- Une session a été jumelée à une autre pour ne former qu'une session. Le programme adapté à Gesgapegiag compte 13 sessions au lieu de 14. Le tableau de fidélité de l'adaptation qui suit offre plus d'information à cet égard.

[26] Se référer au manuel de Gesgapegiag pour connaître les activités adaptées du manuel d'origine.

**Tableau 2 : Adaptation culturelle de Gesgapegiag – 1re offre[27]**

| Session | Objectifs | Activité | Changements |
|---|---|---|---|
| **Semaine 1: Banquet de bienvenue** | Accueillir les participants au programme.<br>Comprendre ce qui sera fait pendant les 14 semaines suivantes.<br>Commencer à penser aux familles Mi'gmaq traditionnelles et saines. | Rencontre des familles et des animateurs.<br>Vidéo traitant de l'histoire Mi'gmaq de la création du monde (du mode de vie et de la culture, informations provenant du site Internet : *Four directions teaching*). | Histoire de l'Arbre sacré au lieu du casse-tête proposé dans le manuel original. |
| **Semaine 2: L'histoire Mi'gmaq** | En apprendre davantage au sujet de l'histoire Mi'gmaq.<br>En savoir plus sur les forces du peuple Mi'gmaq.<br>Être fier d'être Mi'gmaq.<br>Renforcer l'identité ethnique. | Discussion à propos du territoire Mi'gmaq.<br>Quizz portant sur les sept circonscriptions.<br>Vidéo sur l'histoire contemporaine Mi'gmaq (comment la spiritualité et la religion catholique ont contribué à la culture Mi'gmaq contemporaine).<br>*Note : les enfants apprennent l'histoire Mi'gmaq à l'école, et un parent participant étudie l'histoire Mi'gmaq à l'université. Ce sujet a mené à une discussion de groupe très intéressante.* | |
| **Semaine 3: Ma famille** | Renforcer la faculté d'écouter avec son cœur.<br>En apprendre un peu plus en s'écoutant les uns les autres.<br>Encourager les façons respectueuses et productives de communiquer.<br>Développer le sentiment de cohésion familiale. | Fabrication d'un bâton de parole.<br>Discussion. | |

[27] Tous les objectifs et les activités du manuel original ont été conservés par Gesgapegiag, c'est pourquoi n'apparaît dans ce tableau qu'une seule colonne indiquant les changements.

| Session | Objectifs | Activité | Changements |
|---|---|---|---|
| | Voir les forces dans la famille et la communauté. | | |
| **Semaine 4: Un bon mode de vie**<br>De la semaine 4 à la semaine 10, le contenu du programme a été présenté pendant un week-end à Moncton. | Connaître « ce qu'est ma vision d'un bon mode de vie ».<br>Reconnaître l'importance de modèles à la maison et dans la communauté.<br>Comprendre que nous faisons tous des erreurs, mais tenter d'apprendre quelque chose de nos expériences.<br>Reconnaître l'importance d'identifier les choses spéciales et positives dans nos vies. | Fumigation et prière d'ouverture. Participation d'une personne spirituelle en remplacement de l'aîné.<br>Toutes les activités inscrites dans le manuel initial ont été effectuées (sauf l'activité à faire à la maison et le jeu de société – non disponible).<br>Les activités suivantes ont été ajoutées :<br>La vidéo et le livret d'activités sur les modèles Mi'gmaq. Après cette session, les enfants ont exprimé leur motivation pour faire une vidéo sur des modèles Mi'gmaq (septembre 2013).<br>Dessiner comment ils perçoivent les modèles.<br>Le Jeu Waltestaqan (un jeu Mi'gmaq traditionnellement utilisé pour prendre des décisions politiques) n'a pas été utilisé comme il a été planifié dans le manuel. Le jeu est compliqué pour cette tranche d'âge. Aussi, la personne qui savait jouer n'était pas disponible (le premier coordonnateur qui a participé à l'adaptation a quitté ses fonctions au début du projet.<br>Explications sur le cercle de parole. | |
| **Semaine 5: Demander et accorder de l'aide** | Amener les participants à acquérir l'habileté de demander de l'aide et aussi d'en donner.<br>Identifier des personnes de la communauté auprès desquelles ils peuvent trouver de l'aide. | Les participants sont amenés à chercher de l'aide de la bonne manière, à offrir le tabac de façon appropriée, à s'entretenir avec les aînés et les leaders spirituels. | |

| Session | Objectifs | Activité | Changements |
|---|---|---|---|
| | Identifier quand quelqu'un a besoin d'aide.<br>Apprendre qu'il y a des activités positives et amusantes auxquelles participer. | On insistera sur la nécessité de s'ouvrir à quelqu'un si on éprouve soi-même des tendances suicidaires ou si on en reconnaît les signes chez autrui.<br>Toutes les activités ont été effectuées.<br>Spectacle de marionnettes.<br>Activité Jeunesse.<br>Buts familiaux. | **Activité Supplémentaire :** Explication des façons traditionnelles pour trouver de l'aide et aussi des choses Mi'gmaq qui peuvent être offertes pour aider quelqu'un dans le besoin (ex. : foin d'odeur).<br>Aucune discussion à propos du suicide.<br>Discussion à propos d'amis qui s'automutilent. |
| **Semaine 6: Reconnaître et gérer la colère** | Considérer la colère comme une émotion normale et naturelle.<br>Comprendre que l'important est le comportement d'une personne ou sa réaction à la colère.<br>Comprendre qu'il y a des controverses qui ne peuvent être résolues.<br>Identifier des facteurs qui mènent à la colère.<br>Comprendre la relation entre la colère, l'utilisation de substances et les comportements autodestructeurs.<br>Apprendre les approches de la colère basées sur les valeurs Mi'gmaq. | Les participants acquièrent des compétences utiles pour traiter avec la colère et avec d'autres formes de détresse émotionnelle.<br>On insistera sur la réduction des comportements impulsifs pouvant accroître le risque de suicide. | |
| **Semaine 7: Mode de vie et relations saines** | Identifier les signes de dépression et les idées suicidaires chez vos enfants et vos amis. | Contrat d'ouverture. | La session 6 du manuel original intitulée : |

| Session | Objectifs | Activité | Changements |
|---|---|---|---|
| | Reconnaître les conséquences de la cyber intimidation et apprendre à y faire face. | Discussion sur l'intimidation et la cyber intimidation (ce qui a été un peu émouvant, car certains d'entre eux étaient intimidés à l'école); donc la discussion s'est concentrée sur des scénarios au sujet de l'intimidation, laissant les jeunes parler de ce qu'ils avaient vécu et de leurs façons de réagir. | Reconnaître et gérer la colère a été jumelée à la session 7 : Santé personnelle et relations saines. |
| **Semaine 8: Résolution de problème** | Avoir la chance de discuter avec leurs pairs des problèmes qu'ils ont en commun.<br>Pratiquer l'évaluation des problèmes, considérer des solutions possibles et prévoir les conséquences potentielles de leurs actions.<br>Se rappeler les valeurs Mi'gmaq et *Wel'mimaji'imgewe*i.<br>Devenir plus conscients de leur identité et des choses qu'ils estiment.<br>Pouvoir utiliser le modèle « *Taking steps* » pour résoudre des problèmes. | Activité sur les étapes de résolution de problème dans le rôle parental.<br>Stratégies de résolution de problème pour les jeunes : discussion à propos de leur manière de se débrouiller avec les problèmes.<br>Dessiner un héros : l'un d'entre eux a dessiné sa sœur aînée. | |
| **Semaine 9: Être différent** | Comprendre que les différences nous rendent uniques, et non inégaux comme êtres humains.<br>Pouvoir apprécier la diversité.<br>Comprendre nos propres préjugés et la façon dont ils affectent nos actions et réponses aux situations.<br>Être plus sensible aux différences des autres.<br>Renforcer notre propre identité ethnique. | Discussion sur la discrimination et les différences : discussion à propos du fait d'être différent. Les jeunes ont parlé de leurs propres expériences.<br>Discussion sur les bienfaits d'être différent, les aspects positifs et négatifs d'être différent.<br>Ils n'ont pas fait le cercle de parole de la discrimination parce qu'ils n'étaient pas en nombre suffisant. | |

| Session | Objectifs | Activité | Changements |
|---|---|---|---|
| **Semaine 10: Communication entre pairs**<br><br>C'était la dernière session du week-end passé à Moncton. Cette session était courte car elle était la dernière de la 2e journée. | Apprendre à identifier leurs vrais amis.<br><br>Apprendre à construire des relations fortes et positives.<br><br>Augmenter l'estime de soi.<br><br>Augmenter le sentiment de résilience face aux défis de la vie. | Sketches[28].<br><br>Discuter les bons et mauvais côtés de l'amitié.<br><br>Jeux sur des choses que les participants ont en commun (car ils avaient dit choisir leurs amis en raison de ce qu'ils avaient en commun). L'accent a été mis sur des choses positives et les vrais amis.<br><br>Sketches sur des scénarios différents (par exemple un ami dit que « tu ne dois pas demander à ta mère, que tu n'as qu'à venir nager ». Un autre scénario était : « tu devrais aller et demander à ta mère si tu peux venir nager avec nous »).<br><br>Discussion à propos des amis qui ont une bonne influence. | |
| **Semaine 11: Compétences pour exprimer le refus** | Explorer des façons de faire avec la pression des pairs et les impasses.<br><br>Renforcer le modèle de résolution de problème *Taking steps*.<br><br>Être plus conscient des compétences de refus.<br><br>Se pratiquer à « dire non » de différentes façons. | Jeu de *Jeopardy* sur les drogues (ils ont fait leur propre jeu et ont eu beaucoup de plaisir).<br><br>Discussion sur les différentes façons de dire non.<br><br>Les jeunes ont élaboré un scénario à partir de leur propre façon de dire non. | |

[28] Oeuvre dialoguée de courte durée, généralement comique (http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sketch_sketches/73008, consulté le 1 octobre 2014).

| Session | Objectifs | Activité | Changements |
|---|---|---|---|
| **Semaine 12: Élaborer un réseau de soutien social** | Identifier vers qui se tourner lorsque l'on a besoin d'être conseillé.<br><br>Construire des passerelles pro-sociales et proactives avec leurs pairs.<br><br>Comprendre les comportements qui construisent et brisent la confiance. | Discussion à propos de la confiance et du réseau de soutien. Ce que vous faites n'affecte pas seulement vous, mais affecte aussi toute la famille (ex. : le suicide).<br><br>Ils n'ont pas fait l'activité de *marche de la confiance* car cette session était courte. | |
| **Semaine 13: Banquet de célébration** | Célébrer la fin du programme de prévention.<br><br>Apprendre des manières d'intégrer à la vie quotidienne ce qu'on a appris au cours des dernières semaines.<br><br>Recevoir des cadeaux pour leur participation dans l'ensemble du programme. | Activité effectuée en mars 2014, après avoir rempli le questionnaire une deuxième fois. Ils veulent faire un potlatch. Seuls les participants du groupe seront invités (aucun autre membre de la famille). | |

## IMPLANTATION DE L'INTERVENTION

### Promotion du projet et inscription des participants

Une affiche promotionnelle a été réalisée et placée dans les lieux publics. Des copies plus petites de l'affiche ont aussi été imprimées et déposées dans chacune des boîtes aux lettres de la communauté. Cette publicité invitait les gens à une rencontre informelle visant la présentation du programme. Toutefois, ces méthodes n'ont pas fonctionné, et personne ne s'est inscrit. Par la suite, la coordonnatrice et l'animatrice ont communiqué directement avec des gens ayant le profil pour participer à l'intervention et ont obtenu 15 inscriptions : « Je connais beaucoup de gens sur la communauté qui ont des enfants dans ce groupe d'âge, j'ai donc contacté les gens directement. Je leur ai téléphoné ou, lorsque je les voyais, je leur parlais (de l'intervention) et leur expliquais personnellement. C'est ainsi que nous avons obtenu 15 inscriptions » (acteur local, 2013). La promotion de l'intervention a aussi été faite au moyen de *Facebook*.

Parmi les 15 inscriptions, on comptait cinq parents et dix jeunes. Selon l'adaptation culturelle du programme de Gesgapegiag, un parent pouvait participer aux sessions avec plus d'un enfant.

### Constats généraux

- La coordonnatrice initiale a quitté le projet avant le début de l'offre des sessions. L'animatrice impliquée depuis le début de l'adaptation est devenue coordonnatrice. Elle a bénéficié d'une aide ponctuelle de la part de deux étudiantes durant l'été (animation). Étant donné qu'il s'agissait d'un petit groupe, la nouvelle coordonnatrice a poursuivi seule l'intervention.
- Avant la première session, un rappel a été acheminé aux participants par Facebook et par texto. Même s'ils étaient inscrits, certains parents n'étaient plus intéressés à participer.
- Personne ne s'est présenté à la deuxième rencontre, qui a été annulée.
- Le groupe s'est finalement composé de 4 personnes : une mère, ses deux filles (âgées de 9 et 11 ans), ainsi qu'une famille composée d'une jeune (14 ans) et de sa belle-mère. Cette dernière ne s'est présentée qu'une fois, cependant; mais l'enfant a poursuivi sa participation.
- Le programme a commencé au début du mois de juin 2013. La planification initiale prévoyait que les sessions seraient d'une durée de deux heures et qu'elles seraient offertes chaque semaine.
- Les deux premières sessions ont consisté à expliquer le programme et à remplir le premier questionnaire. Les participants ont aussi commencé à parler du voyage-échange qu'ils feraient à Mashteuiatsh.
- Le contenu du programme a commencé à être offert à la troisième session.
- Un souper a été offert chaque session. La cuisinière de l'école a été sollicitée pour préparer les repas : « *Au cours de la première semaine, nous avons eu* [...] *un grand événement en soirée donc, ils ont fait des sandwiches en plus grande quantité,* [...] *pour*

*nous. Hier soir, nous avons demandé à un membre de la communauté de cuisiner pour nous. Elle est la cuisinière de l'école […]* » (acteur local, 2013).

- Un leader spirituel du centre de santé a participé à quelques sessions (ex. : lors de la semaine 4 pour expliquer l'histoire et certains aspects liés à la spiritualité).
- Les participants des deux familles sont apparentés et se connaissaient déjà très bien. Donc, toutes les activités brise-glace ont par le fait même été retirées de l'intervention : « *Parce que nous nous connaissons déjà. Les parents sont deux sœurs, donc nous ne faisons pas vraiment les activités brise-glace* » (acteur local, 2013).
- Tous les devoirs ont été retirés du programme. Selon les partenaires locaux, les participants étaient suffisamment engagés lors des sessions sans avoir à faire des devoirs à la maison.
- Selon la coordonnatrice, le contenu des sessions aurait été plus approprié à une tranche d'âge plus élevée (14-17 ans).
- Le groupe faisait souvent des sketches parce que les trois jeunes participantes aimaient cette activité.
- Ça a été un défi de tenir les rencontres sur une base régulière. Le parent participant avait un horaire chargé, et la tenue des sessions était constamment reportée.
- La stratégie suivante a donc été utilisée pour avancer dans le programme : passer un week-end à l'extérieur de la communauté et tenir sept sessions en deux jours (semaine 4 à semaine 10). Cela n'était pas idéal, mais a permis d'offrir le contenu prévu.
- Lors de la dernière entrevue (décembre 2013), il restait le banquet de clôture à donner. Les participants devaient se rendre chez la coordonnatrice pour un potlatch. Toutefois, cette rencontre n'a pas eu lieu.

**Ce qui a bien fonctionné**

- L'offre de repas est une incitative efficace.
- La fin de semaine passée à l'extérieur de la communauté a permis d'offrir plusieurs sessions. Selon la coordonnatrice locale, cela n'aurait peut-être pas été possible autrement et aurait pu entraîner l'arrêt prématuré du programme.
- Le voyage-échange du groupe de Mashteuiatsh à Gesgapegiag a été très apprécié des participants et des animatrices (incluant la coordonnatrice).

**Difficultés/défis**

- Le départ de ressources humaines responsables de l'offre du programme et leur non remplacement (coordonnatrice et deux étudiantes) ont engendré des contraintes (retard) dès le début. De plus, la seconde coordonnatrice a changé de fonction en cours de route, passant d'intervenante à conseillère politique. Celle-ci avait donc moins de temps à consacrer à la mobilisation des participants pour terminer le programme.
- Lors du recrutement, il était difficile pour les gens de comprendre exactement les objectifs du projet.

- Les familles de la communauté les plus susceptibles de rencontrer les problématiques ciblées par l'intervention ne sont pas celles qui ont participé. Même si elles ont été approchées lors du recrutement, ces familles n'ont pas voulu participer au programme.
- Les familles ayant accepté de participer au programme sont également celles ayant le plus de chances de réussir, dans le sens où elles pratiquent d'emblée des activités parents-enfants, les enfants sont stimulés, etc. Suivant ce constat, il y a une préoccupation de la part de la coordonnatrice vis-à-vis de la mesure d'efficacité du programme. Elle se questionne sur ces paramètres et quant à l'inclusion de ceux-ci dans l'analyse des données.
- Le groupe a dû être déplacé pendant la première session parce que le local n'était pas équipé pour regarder une vidéo. Pour les sessions suivantes, les rencontres se sont tenues au centre de santé, car celui-ci disposait de toutes les installations nécessaires, et parce que, finalement, le groupe était plus petit que prévu.
- Étant donné le retard pris dans l'amorce de l'adaptation du manuel (en février 2013, plutôt qu'en mai-juin 2012) et quant à l'échéancier convenu à l'égard du voyage-échange avec Mashteuiatsh à l'été 2013, l'offre du programme a débuté durant une période de l'année peu favorable (juin).
- La tenue hebdomadaire des sessions a été un défi et plusieurs semaines ont parfois séparé deux sessions.
- Avec le retard accumulé et la formation tardive du groupe, les dates du voyage-échange avaient été déterminées par Mashteuiatsh avant que le groupe de Gesgapegiag n'ait été formé. Le voyage à Mashteuiatsh (du 11 au 15 juillet 2013) a donc été annulé car les parents de Gesgapegiag n'étaient pas disponibles aux dates fixées pour le voyage.
- La deuxième distribution du questionnaire ne s'est pas réalisée.

**Apprentissages**

- Le printemps et l'approche de la fin des classes ont probablement rendu le recrutement plus difficile. Aussi, la publicité pourrait être faite sur une plus longue période, par exemple sur six mois.
- Il serait préférable de commencer l'intervention à l'automne ou à l'hiver.
- L'offre du programme a plus de chances de réussite si celui-ci est soutenu par plus d'une ressource humaine au sein de la communauté.

**En résumé**

Plusieurs circonstances défavorables ont influencé l'offre du programme au sein de cette communauté. La distance considérable entre Gesgapegiag et la CSSSPNQL n'a pas permis à la conseillère en santé mentale d'offrir un suivi plus intensif à cette communauté.

## *SECONDE OFFRE DU PROGRAMME*

### ADAPTATION CULTURELLE

**Constats généraux :**

- La seconde adaptation du manuel a été réalisée à partir de la première adaptation. Celle-ci a principalement été faite par une personne de la communauté, soit la coordonnatrice et animatrice de la première offre du programme.

- Après avoir lu à plusieurs reprises le manuel d'origine, la personne responsable de l'adaptation a trouvé qu'il y avait trop d'instructions, ce qui faisait que le but de chaque session n'était pas clair : « Il y a tellement d'instructions que l'on en perd les thèmes et les objectifs de chaque semaine [...] C'était comme un manuel d'instructions comme... lorsqu'on achète une voiture » (acteur local, 2014).

- La seconde adaptation du manuel a donc visé à simplifier au maximum le manuel. Toutes les instructions ont été supprimées, telles que : « Apportez votre crayon. Sortez votre appareil photo. Voici ce que vous devriez dire... J'ai complètement retiré cela, parce que j'imagine que les personnes qui animeront le feront de façon très naturelle. Tu sais, que ça provienne de la communauté. Pas de gens de l'extérieur qui disent ce que les animateurs devaient dire lors des sessions » (acteur local, 2014).

- Tout le vocabulaire jugé négatif ou trop clinique, comme « problèmes de santé mentale » ou « guérison », « santé », a été remplacé par des termes jugés plus positifs : « Ce genre de mots les fait se sentir comme si on essayait de les soigner » (acteur local, 2014). Des mots comme « bien-être communautaire » ont été privilégiés.

- Une nouvelle personne de la communauté assurera la coordination de la seconde offre du programme et sera également animatrice.

- Au moment de l'adaptation du manuel, deux aînés de la communauté avaient été ciblés pour coanimer certaines sessions dont le thème touche à la culture et à l'histoire.

- La durée des sessions est passée de 2 heures 30 dans le manuel original à 2 heures pour la première offre du programme, à 1 heure 15 pour la seconde offre car « Après un certain temps, on les perd. Je trouve que plus l'on tente de donner de l'information, moins ils en retiennent » (acteur local, 2014).

- Les sessions se tiendront en après-midi (de 14h45 à 16h00) plutôt qu'en soirée. Le repas a été donc été remplacé par une collation et des rafraichissements. Les participants seront accueillis avec la collation, et les sessions seront offertes de 15h00 à 16h00. Un arrangement avec le conseil de bande vise en effet à libérer les parents qui occupent un emploi dans la communauté pour leur permettre d'assister aux sessions.

- Chaque session débutera avec une prière d'ouverture et une purification (smudging) et se terminera par une prière de fermeture. Comme pour la première offre du programme, le groupe des parents et celui des jeunes seront séparés pour certaines activités. Par exemple, ils seront ensemble lorsque des vidéos seront présentées, et séparés par la

suite pour la discussion. Pour rendre les participants le plus à l'aise possible, l'animateur plus âgé (et/ou l'aîné) animera le groupe des parents et l'animateur plus jeune sera avec les adolescents.

- Avec l'expérience de la première offre du programme, la coordonnatrice locale jugeait très important d'aborder de manière plus approfondie le thème de l'histoire de la communauté. Pour cette raison, trois nouvelles sessions ont été ajoutées au programme initial.

- La date de début de l'offre a été reportée à quelques reprises. La première planification ciblait la mi-septembre et, par la suite, le début octobre. Selon les dernières informations, l'intervention devait débuter en janvier 2015.

**Tableau 3 : Adaptation culturelle de Gesgapegiag – 2e offre**

| Session | Objectifs 1re offre | Changements objectifs 2e offre | Activités 1re offre | Changements activités 2e offre |
|---|---|---|---|---|
| **Session 1:** Banquet de bienvenue | Accueillir les participants au programme.<br>Comprendre ce qui sera fait pendant les 14 semaines suivantes.<br>Commencer à penser aux familles Mi'gmaq traditionnelles et saines. | Faire signer le formulaire de consentement.<br>Faire remplir le questionnaire aux jeunes et aux adultes. | Rencontre des familles et des animateurs.<br>Vidéo traitant de l'histoire Mi'gmaq de la création du monde (du mode de vie et de la culture, informations provenant du site Internet : *Four directions teaching*).<br>Histoire de l'Arbre sacré au lieu du casse-tête proposé dans le manuel original. | Prière d'ouverture (élément récurrent dans toutes les sessions).<br>Explication et signature du formulaire de consentement.<br>Distribution du questionnaire.<br>Prière de fermeture (élément récurrent dans toutes les sessions). |
| **Session 2:** L'histoire Mi'gmaq<br><br>Changement : **Une communauté saine et heureuse** | En apprendre davantage au sujet de l'histoire Mi'gmaq.<br>En savoir plus sur les forces du peuple Mi'gmaq.<br>Être fier d'être Mi'gmaq.<br>Renforcer l'identité ethnique. | Imaginer une communauté plus saine et plus heureuse. | Discussion à propos du territoire Mi'gmaq.<br>Quizz portant sur les sept circonscriptions.<br>Vidéo sur l'histoire contemporaine Mi'gmaq (comment la spiritualité et la religion catholique ont contribué à la culture Mi'gmaq contemporaine).<br>*Note : les enfants apprennent l'histoire Mi'gmaq à l'école et un parent participant étudie l'histoire Mi'gmaq à l'université. Ce sujet a mené à une discussion de groupe très intéressante.* | ***Jeunes***<br>Faire une peinture ou un dessin illustrant leur vision d'une communauté saine et heureuse.<br>***Parents***<br>Questionnaire.<br>Activité à faire à la maison : Activité du journal des jeunes. |

| Session | Objectifs 1re offre | Changements objectifs 2e offre | Activités 1re offre | Changements activités 2e offre |
|---|---|---|---|---|
| **Session 3:**<br>Ma famille<br>Changement :<br>**L'histoire Mi'gmaq– Pré-colonisation** | Renforcer la faculté d'écouter avec son cœur.<br>En apprendre un peu plus en s'écoutant les uns les autres.<br>Encourager les façons respectueuses et productives de communiquer.<br>Développer le sentiment de cohésion familiale.<br>Voir les forces dans la famille et la communauté. | Mi'gmaq : en apprendre davantage au sujet de l'histoire Mi'gmaq.<br>En savoir plus sur les forces du peuple Mi'gmaq.<br>Être fier d'être Mi'gmaq. Renforcer l'identité ethnique. | Fabrication d'un bâton de parole.<br>Discussion. | La tradition orale par un conférencier invité.<br>***Jeunes***<br>Livre à colorier sur l'histoire Mi'gmaq.<br>***Parents***<br>Discussion. |
| **Session 4:**<br>Un bon mode de vie<br><br>Changement :<br>**L'histoire du peuple Mi'gmaq; la colonisation.** | Connaître « ce qu'est ma vision d'un bon mode de vie ? ».<br>Reconnaître l'importance de modèles à la maison et dans la communauté.<br>Comprendre que nous faisons tous des erreurs, mais tenter d'apprendre quelque chose de nos expériences.<br>Reconnaître l'importance d'identifier les choses spéciales et positives dans nos vies. | Comprendre ce qu'est la colonisation.<br>Comprendre l'effet que cela a eu sur le peuple Mi'gmaq. | Fumigation et prière d'ouverture. Participation d'une personne spirituelle en remplacement de l'aîné.<br>Toutes les activités inscrites dans le manuel initial ont été effectuées (sauf l'activité à faire à la maison et le jeu de société - non disponible).<br>Les activités suivantes ont été ajoutées :<br>La vidéo et le livret d'activités sur les modèles Mi'gmaq. Après cette session, les enfants ont exprimé leur motivation pour faire une vidéo sur des modèles Mi'gmaq (septembre 2013). | Inviter un conférencier de Gesgapegiag ou Listuguj qui a une connaissance approfondie de la colonisation et de son impact sur nos communautés.<br><br>Vidéo.<br>Discussion. |

| Session | Objectifs 1re offre | Changements objectifs 2e offre | Activités 1re offre | Changements activités 2e offre |
|---|---|---|---|---|
| | | | Dessiner comment ils perçoivent les modèles.<br><br>Le Jeu Waltestaqan (un jeu Mi'gmaq traditionnellement utilisé pour prendre des décisions politiques) n'a pas été utilisé comme il avait été planifié dans le manuel. Le jeu est compliqué pour cette tranche d'âge. Aussi, la personne qui savait jouer n'était pas disponible (le premier coordonnateur qui a participé à l'adaptation a quitté ses fonctions au début du projet.<br><br>Explications sur le cercle de parole. | |
| **Session 5:** Demander et accorder de l'aide<br><br>**Changement : L'histoire Mi'gmaq : les pensionnats** | Amener les participants à acquérir l'habileté de demander de l'aide et aussi d'en donner.<br><br>Identifier des personnes de la communauté auprès desquelles ils peuvent trouver de l'aide.<br><br>Identifier quand quelqu'un a besoin d'aide.<br><br>Apprendre qu'il y a des activités positives et amusantes auxquelles participer. | Mêmes objectifs qu'à la session 4. | Les participants seront amenés à chercher de l'aide de la bonne manière, à offrir le tabac de façon appropriée, à s'entretenir avec les aînés et les leaders spirituels. On insistera sur la nécessité de s'ouvrir à quelqu'un si on éprouve soi-même des tendances suicidaires ou si on en reconnaît les signes chez autrui.<br><br>Toutes les activités ont été effectuées.<br><br>Spectacle de marionnettes.<br><br>Activité Jeunesse.<br><br>Buts familiaux. | Vidéo.<br><br>Discussion sous forme d'un cercle de partage.<br><br>Activité à faire à la maison : Mon arbre généalogique. |

| Session | Objectifs 1re offre | Changements objectifs 2e offre | Activités 1re offre | Changements activités 2e offre |
|---|---|---|---|---|
| | | | **Activité supplémentaire :** Explication des façons traditionnelles pour trouver de l'aide et aussi sur des choses Mi'gmaq qui peuvent être offertes pour aider quelqu'un dans le besoin (ex. : foin d'odeur).<br><br>Aucune discussion à propos du suicide.<br><br>Discussion à propos d'amis qui se mutilent. | |
| **Session 6:** Reconnaître et gérer la colère<br><br>**Changement : Un bon mode de vie (Équivalent session 4)** | Considérer la colère comme une émotion normale et naturelle.<br><br>Comprendre que l'important est le comportement d'une personne ou sa réaction à la colère.<br><br>Comprendre qu'il y a des controverses qui ne peuvent être résolues.<br><br>Identifier des facteurs qui mènent à la colère.<br><br>Comprendre la relation entre la colère, l'utilisation de substances et les comportements autodestructeurs.<br><br>Apprendre les approches de la colère basées sur les valeurs Mi'gmaq. | Reprise des objectifs de la session 4 (1re offre). | Les participants acquièrent des compétences utiles pour traiter avec la colère et avec d'autres formes de détresse émotionnelle.<br><br>On insistera sur la réduction des comportements impulsifs pouvant accroître le risque de suicide. | Vidéo sur des personnes modèles :<br>« Netugulimg : Un bon mode de vie. »<br><br>Discussion de groupe.<br><br>Activité familiale : les étapes de la vie. |

| Session | Objectifs 1re offre | Changements objectifs 2e offre | Activités 1re offre | Changements activités 2e offre |
|---|---|---|---|---|
| **Session 7:** Mode de vie et relations saines<br><br>Changement : **Rechercher de l'aide (Équivalent session 5)** | Identifier les signes de dépression et les idées suicidaires chez vos enfants et vos amis.<br><br>Reconnaître les conséquences de la cyber intimidation et apprendre à y faire face. | Reprise des objectifs de la session 5. | Contrat d'ouverture.<br><br>Discussion sur l'intimidation et la cyber intimidation (moment qui a été un peu émouvant car certains d'entre eux étaient intimidés à l'école; donc la discussion s'est concentrée sur des scénarios au sujet de l'intimidation, laissant les jeunes parler de ce qu'ils avaient vécu et de leurs façons de réagir. La session 6 du manuel original intitulée : Reconnaître et gérer la colère a été jumelée à la session 7 : Santé personnelle et relations saines. | ***Jeunes***<br>Sketch[29].<br><br>***Parents***<br>Discussion autour du thème : Les buts de ma famille. |
| **Session 8:** Résolution de problème<br><br>Changement : **Gestion des émotions (Équivalent session 6)** | Avoir la chance de discuter avec leurs pairs des problèmes qu'ils ont en commun.<br><br>Pratiquer l'évaluation des problèmes, considérer des solutions possibles et prévoir les conséquences potentielles de leurs actions.<br><br>Se rappeler les valeurs Mi'gmaq et *Wel'mimaji'imgewe*i.<br><br>Devenir plus conscients de leur identité et des choses qu'ils | Reprise des objectifs de la session 6 | Activité sur les étapes de résolution de problèmes dans le rôle parental.<br><br>Stratégies de résolution de problème pour les jeunes : discussion à propos de leur manière de se débrouiller avec les problèmes.<br><br>Dessiner un héros : l'un d'entre eux a dessiné sa sœur aînée. | Conférencier invité.<br><br>Activité de relaxation. |

[29] Œuvre dialoguée de courte durée, généralement comique (http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sketch_sketches/73008, consulté le 1 octobre 2014).

| Session | Objectifs 1re offre | Changements objectifs 2e offre | Activités 1re offre | Changements activités 2e offre |
|---|---|---|---|---|
| | estiment.<br><br>Pouvoir utiliser le modèle « *Taking steps* » pour résoudre des problèmes. | | | |
| **Session 9:** Être différent<br><br>Changement : **Mode de vie et relations saines (Équivalent session 7)** | Comprendre que les différences nous rendent uniques, et non inégaux comme êtres humains.<br><br>Pouvoir apprécier la diversité.<br><br>Comprendre nos propres préjugés et la façon dont ils affectent nos actions et réponses aux situations.<br><br>Être plus sensible aux différences des autres.<br><br>Renforcer notre propre identité ethnique. | Reprise des objectifs de la session 7. | Discussion sur la discrimination et les différences : discussion à propos du fait d'être différent. Les jeunes ont parlé de leurs propres expériences.<br><br>Discussion sur le fait qu'il est bon d'être différent, les aspects positifs et négatifs d'être différent.<br>Ils n'ont pas fait le cercle de parole de la discrimination parce qu'il n'y avait pas assez de personnes. | Conférencier invité : discussion sur l'anxiété et la dépression. |
| **Session 10:** Communication entre pairs<br><br>Changement : **Mode de vie et relations saines (suite session précédente)** | Apprendre à identifier leurs vrais amis.<br><br>Apprendre à construire des relations fortes et positives.<br><br>Augmenter l'estime de soi.<br><br>Augmenter le sentiment de résilience face aux défis de la vie. | Mêmes objectifs que la session précédente. | Sketches.<br><br>Discuter les bons et mauvais côtés de l'amitié.<br><br>Jeux sur des choses que les participants ont en commun (car ils avaient dit choisir leurs amis en raison de ce qu'ils avaient en commun). L'accent est mis sur des choses positives et les vrais amis.<br><br>Sketches sur des scénarios différents (par exemple, un ami dit que tu ne | Repas traditionnel préparé par une diététiste. |

| Session | Objectifs 1re offre | Changements objectifs 2e offre | Activités 1re offre | Changements activités 2e offre |
|---|---|---|---|---|
| | | | dois pas demander à ta mère, que tu n'as « qu'à venir nager ». Un autre scénario était : « tu devrais aller demander à ta mère si tu peux venir nager avec nous »).<br><br>Discussion à propos des amis qui ont une bonne influence. | |
| **Session 11:** Compétences pour exprimer le refus<br><br>Changement : **Résolution de problème (Équivalent session 8)** | Explorer des façons de faire avec la pression des pairs et les impasses.<br><br>Renforcer le modèle de résolution de problème *Taking steps*.<br><br>Être plus conscient des compétences de refus.<br><br>Se pratiquer à « dire non » de différentes façons. | Reprise des 4 premiers objectifs de la session 8 (1e offre). | Jeu de *Jeopardy* sur les drogues (ils ont fait leur propre jeu et ont eu beaucoup de plaisir).<br><br>Discussion sur les différentes façons de dire non.<br><br>Les jeunes ont élaboré un scénario à partir de leur propre façon de dire non. | Les jeux de stratégie de résolution de problème seront réalisés à l'extérieur, sous le thème de la survie en nature. |
| **Session 12:** Élaborer un réseau de soutien social<br><br>Changement : **Être différent (Équivalent session 9)** | Identifier vers qui se tourner lorsque l'on a besoin d'être conseillé.<br><br>Construire des passerelles pro-sociales et proactives avec leurs pairs.<br><br>Comprendre les comportements qui construisent et brisent la confiance. | Reprise des objectifs de la session 9. | Discussion à propos de la confiance et du réseau de soutien. Ce que vous faites n'affecte pas seulement que vous, mais affecte aussi toute la famille (ex. : le suicide).<br><br>Ils n'ont pas fait l'activité de *marche de la confiance* car cette session était courte. | Conférencier invité. (Conférencier motivateur Mi'gmaq). |

| Session | Objectifs 1re offre | Changements objectifs 2e offre | Activités 1re offre | Changements activités 2e offre |
|---|---|---|---|---|
| **Session 13:** Banquet de célébration<br><br>Changement : **Communication entre pairs (Équivalent session 10)** | Célébrer la fin du programme.<br>Apprendre des manières d'intégrer à la vie quotidienne ce qu'on a appris au cours des dernières semaines.<br>Recevoir des cadeaux pour leur participation dans l'ensemble du programme. | Reprise des objectifs de la session 10. | Activité effectuée en mars 2014, après avoir rempli le questionnaire une deuxième fois. Ils veulent faire un potlatch. Seuls les participants du groupe seront invités (aucun autre membre de la famille). | ***Jeunes***<br>Conférencier invité. (Conseiller communautaire jeunesse). |
| **Session 14 : Compétences pour exprimer le refus (Équivalent session 11)** | | Reprise des objectifs de la session 11. | | Vidéo. |
| **Session 15 : Élaborer un réseau de soutien social (Équivalent session 12)** | | Comprendre l'idée d'autonomisation (empowerment) communautaire.<br>Penser à des idées pour rendre leur communauté plus autonome. | | Discussion sur le thème de l'autonomisation (empowerment) communautaire.<br>***Jeunes***<br>Dessiner une communauté idéale.<br>2e distribution des questionnaires aux jeunes et aux adultes. |
| **Session 16 : Banquet de célébration (Équivalent session 13)** | | Reprise des objectifs de la session 13. | | |

**En résumé**

La documentation de la seconde offre du programme par la communauté de Gesgapegiag se termine avec l'adaptation du manuel. L'offre des sessions débutera en janvier 2015. De plus, la communauté souhaiterait offrir l'intervention à deux reprises au cours de cette même année.

Au Québec, Gesgapegiag a été la seule communauté à offrir le programme à deux reprises. On retient que la présence d'un porteur de dossier local, qui prend le leadership du processus d'adaptation en ralliant différentes ressources locales, favorise grandement la réalisation du projet. Les apprentissages issus de la première offre ont aussi servi à mettre en place un nouveau mécanisme favorisant la participation (arrangement avec le conseil de bande visant à libérer les parents pour leur permettre d'assister aux sessions). À la lumière de la première expérience, la seconde adaptation visait à s'approcher encore plus des besoins et des priorités locales (ex. : ajout de sessions pour informer les participants sur l'histoire).

## 3.3 NUTASHKUAN

### CONTEXTE LOCAL[30]

La communauté de Nutashkuan a été créée en 1954. Elle se situe dans la région de la Côte-Nord, plus particulièrement en Minganie, et fait partie de la circonscription de Duplessis. Elle a une superficie de 20,3 hectares et se situe à l'embouchure de la rivière Natashquan, sur le golfe du Saint-Laurent. La communauté est adjacente au village de Pointe-Parent et à 6 km de la municipalité de Natashquan. Elle se situe à 150 km de Havre-Saint-Pierre, la ville la plus près, et à 370 km de Sept-Îles. Depuis 1996, la communauté est accessible à l'année par la route 138.

Le centre de santé et services sociaux provincial le plus près (CSSS Minganie) se situe à 150 km, soit à Havre-Saint-Pierre. Quant aux services spécialisés (de santé, sociaux et communautaires), ils sont accessibles à Sept-Îles, soit à 400 km de la communauté.

Les services d'éducation sont offerts dans la communauté de Nutashkuan (École Uauitshitun) et par le réseau provincial, dans la municipalité de Natashquan (École Roger-Martineau) de la prématernelle à la troisième secondaire. Les quatrième et cinquième secondaires sont offertes à Havre-Saint-Pierre. Les services provinciaux sont chapeautés par la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, tandis que ceux de la communauté le sont par l'Institut Tshakapesh.

Selon les données du Conseil de bande des Montagnais de Natashquan (2013), la population totale de la communauté est de 1057 personnes : 545 hommes et 512 femmes. De ce nombre six personnes vivent dans la communauté mais ne sont pas de la bande, et 81 personnes vivent hors réserve. Plus de la moitié de la population, soit 56%, est âgée de moins de 25 ans.

[30] L'ensemble de l'information présentée dans le portrait est tirée du Plan d'action service de 1re Ligne du Centre de santé et de services sociaux Tsukuminu Kanani (Nutashkuan, 2014).

Durant l'année 2012, 17 enfants sont nés dans la communauté et trois personnes sont décédées. L'âge moyen de la mère à la naissance de l'enfant est de 22 ans. De ce nombre, cinq avaient moins de 20 ans, neuf étaient âgées entre 20 et 30 ans et trois avaient plus de 30 ans.

Encore aujourd'hui, une très grande majorité d'Innus de la communauté parlent leur langue maternelle, soit l'Innu Aimun. Elle est la langue la plus parlée à la maison et prévaut sur les langues officielles. Une majorité de gens comprennent et parlent également le français. Ils l'apprennent généralement lors de leur entrée scolaire.

### ÉTABLISSEMENT DU PARTENARIAT

La première rencontre avec l'équipe responsable du projet pour cette communauté s'est tenue à Nutashkuan, le 13 mai 2014. La coordonnatrice des services sociaux, la responsable des services sociaux de première ligne, deux intervenantes sociales et une intervenante culturelle de la communauté étaient présentes. La conseillère en santé mentale ainsi que l'agente de recherche de la CSSSPNQL étaient aussi présentes.

L'avant-midi a été consacré à la présentation des 14 semaines du programme, tandis que l'atelier méthodologique s'est tenu en après-midi.

La responsable des services sociaux de première ligne a été désignée comme coordonnatrice du programme. Le choix des animatrices n'a pas été fait au moment de cette rencontre, mais les deux intervenantes sociales ont été désignées. Il a été décidé que la coordonnatrice des services sociaux et l'intervenante culturelle participeraient à l'adaptation du manuel, ainsi qu'à certaines sessions du programme en tant qu'invitées.

Il a été prévu que les deux parents (père et mère) seraient invités à participer au programme avec un de leurs enfants. Pour le recrutement, il a été suggéré de prendre la liste de bande et de recenser toutes les familles ayant un enfant dans le groupe d'âge ciblé. Des messages à la radio communautaire ont aussi été identifiés comme moyen pour diffuser l'information. L'organisation pressentie pour l'implantation a été la suivante : à la fin septembre, une fin de semaine en forêt permettrait d'offrir les quatre premières sessions. Au cours des trois semaines suivantes, une session par semaine serait tenue, pour terminer avec une autre fin de semaine durant laquelle les quatre dernières sessions seraient offertes. Selon l'équipe, il n'y aurait pas de défi particulier à recruter les participants. Un nombre limite d'inscriptions à dix familles (deux parents et un enfant, donc une trentaine de personnes) a cependant été fixé. Dans le cas où plusieurs autres familles auraient été intéressées à participer, l'équipe locale aurait envisagé la possibilité de former un nouveau groupe par la suite ou en même temps, selon les disponibilités des intervenantes.

Voilà le résumé des différents défis soulevés à l'égard de l'adaptation et de l'offre de l'intervention lors de ce premier contact :

| Principaux défis soulevés | Solutions mentionnées |
|---|---|
| **Avoir les participants pendant 14 semaines consécutives est irréaliste, cela étant beaucoup trop long.** | • Les ressourcements en forêt sont très populaires dans la communauté. Si ce moyen est utilisé, il n'y aurait pas de défi de recrutement. Il est donc proposé d'associer sessions intensives durant une ou deux fins de semaine et sessions hebdomadaires. De plus, lors de l'adaptation, certaines sessions seraient peut-être jumelées, ce qui réduirait le nombre total de session (exemple : un ressourcement en forêt d'une fin de semaine, au cours duquel les quatre premières sessions seraient offertes – ce qui accrocherait les participants, d'autant plus que les soirées sous la tente seraient propices à la discussion sur certains thèmes soumis, ensuite trois sessions durant trois semaines consécutives, puis les quatre dernières sessions lors d'une activité de clôture une autre fin de semaine. L'idée de faire une croisière sur le *Bella Desgagnés* est formulée).<br>• Pour l'activité de clôture, l'idée de faire une croisière sur le *Bella Desgagnés* a été évoquée. Selon l'équipe locale, il serait possible d'aller chercher du financement supplémentaire. Si l'activité de fin de programme est très intéressante (comme la croisière), cela serait un incitatif pour amener les participants à suivre toutes les sessions.<br>• Les services d'une cuisinière seraient mis à la disposition du groupe pendant la fin de semaine en forêt, ce qui dégagerait les animatrices des tâches liées aux repas. Aussi, un service de gardiennage serait offert pour les autres enfants de la famille qui ne font pas partie du groupe d'âge cible. |
| **Les animatrices devront s'approprier les activités et le contenu de chacune des sessions avant de les offrir pour la première fois.** | • Plusieurs activités déjà utilisées par les intervenantes et qui viennent répondre aux objectifs de certaines sessions sont mentionnées. Leur utilisation viendrait pallier le défi de l'appropriation de nouvelles activités.<br>• Il existe déjà un groupe aviseur dans la communauté avec les services sociaux de première ligne. Il est proposé d'utiliser ce groupe pour valider l'adaptation du manuel et peut-être aussi pour « tester » certaines activités avant de les offrir aux participants. |

En après-midi, l'atelier méthodologique a consisté à voir, section par section, le canevas de l'entente de recherche. À ce moment-là, pour l'équipe locale, le volet recherche n'était pas perçu comme un obstacle. La signature d'un formulaire de consentement individuel, ainsi que la distribution de questionnaires aux participants n'étaient pas une source d'inquiétude. Les intervenantes avaient déjà eu à faire un exercice semblable. Toutefois, pour la signature de l'entente de recherche, il a fallu plus d'une conférence téléphonique par la suite pour clarifier et rassurer les personnes locales

concernées. Au moment de l'écriture de ce rapport (décembre 2014), l'entente de recherche n'était d'ailleurs toujours pas signée par la communauté de Nutashkuan.

En ce qui concerne la première distribution des questionnaires, il serait probablement privilégié de tenir une première rencontre avec les familles inscrites avant le début des sessions. Cela permettrait de donner les explications nécessaires à propos de l'intervention et des questionnaires. Et, au moment de remplir les questionnaires, chaque question serait expliquée aux participants, une fois en français, puis une seconde fois en innu.

### ADAPTATION CULTURELLE

**Constats généraux**

- Le comité d'adaptation a entamé ses travaux le 4 juin 2014. Cinq mois plus tard, en novembre, il restait quatre sessions au comité à adapter. Une des principales difficultés rencontrées par le comité d'adaptation (formé de six personnes) a été d'arriver à planifier un temps de rencontre pour lequel tous les acteurs seraient disponibles.

- Étant donné qu'il s'agit d'une communauté francophone, l'adaptation culturelle s'est réalisée à partir de l'ancienne version du manuel, soit la première version mise à la disposition de la CSSSPNQL en 2011 (la seule entièrement disponible en français).

- Le titre du programme est demeuré le même, soit S'écouter les uns les autres, mais a été traduit en innu. Le nombre des sessions est aussi demeuré le même, soit 14 sessions.

- Afin de faire avancer les travaux d'adaptation le plus rapidement possible, le processus utilisé a consisté en ce que la coordonnatrice du programme fasse une première suggestion d'adaptation, puis présente le tout au comité. Celui-ci en aurait discuté et se serait entendu sur la manière d'adapter qui convenait le mieux.

- Globalement, l'adaptation a consisté à regarder chacune des sessions, à identifier tout ce qui était Ojibwe et à l'adapter. Le reste du contenu est demeuré le même, contenu que les membres du comité d'adaptation ont d'ailleurs trouvé vraiment intéressant. Ils ont estimé que le programme viendrait répondre à un besoin dans la communauté : « ça nous parle vraiment comme programme. On est très impressionnés de voir à quel point le contenu est pertinent et les activités sont bonnes; ce sont de bonnes idées ».

- Étant donné qu'il s'agit d'un sujet délicat dans la communauté (adhésion partagée), tout ce qui réfère à la spiritualité autochtone a été modifié. Par exemple, l'arbre sacré est plutôt appelé l'arbre des valeurs. Les jeunes auraient à identifier les valeurs de la communauté et à exprimer un rêve pour celle-ci. La dance intertribale a aussi été adaptée : « Nous, tout ce qui est intertribal, ça ne fonctionne pas vraiment dans notre communauté » (acteur local, 2014). Le même jeu a été conservé, mais les participants danseraient un makusham, la danse traditionnelle innue.

- L'activité brise-glace du relais du châle sacré a aussi été modifiée. Le rallye a été conservé, mais l'habit traditionnel Innu serait plutôt utilisé : « Ce sont vraiment des adaptations mineures, vraiment culturelles, sinon, au niveau des sujets, on garde vraiment le même contenu » (acteur local, 2014).

- Tout le travail de mise en page ainsi que le visuel du manuel ont été faits en dehors des heures de bureau par un des membres du comité d'adaptation (le soir, à la maison) : « C'est un coup à donner, je trouve que le programme est vraiment intéressant, donc ça vaut la peine de donner le coup, mais c'est pas mal de job ».

- Pour le comité d'adaptation, avec le contenu associé à chacune des sessions, il a été jugé impossible d'offrir celles-ci dans le temps prescrit dans le manuel initial (2 heures). Le comité d'adaptation de Nutashkuan a prévu que chacune des sessions aurait plutôt une durée de 3 à 4 heures (donc des demi-journées).

- Lors du recrutement, afin de rendre le programme attrayant, on a présenté celui-ci sous l'angle du développement des habiletés parentales et d'activités parents-enfants. Le recrutement des participants s'est effectué en décembre 2014.

**Tableau 4 : Adaptation culturelle de Nutashkuan**

| Session | Objectifs | Si non inclus, expliquer les changements dans les objectifs | Activités | Si non inclus, expliquer les changements dans les activités |
|---|---|---|---|---|
| **Semaine 1 :** Banquet de bienvenue | Accueillir les participants.<br><br>Offrir une vue d'ensemble de ce qui se déroulera au cours des 14 semaines suivantes.<br><br>Amener les participants à réfléchir sur les valeurs qui font la force d'une famille et sur les valeurs qu'on a peut-être perdues de vue avec le temps. | | Rencontre des familles et des animateurs.<br><br>Un banquet pour souhaiter la bienvenue aux participants et la possibilité d'en apprendre davantage au sujet de l'intervention et de ce qu'elle offre.<br><br>**Activités supplémentaires :** Les parents visionnent un film parlant de la culture traditionnelle innue.<br><br>Les enfants font l'activité de l'arbre de la culture. | **Manuel initial** : Les familles visionnent la vidéo illustrant les statistiques sur la consommation d'alcool et de drogue.<br><br>**Changements** : Film sur la culture pour amorcer la discussion sur les valeurs de la communauté et les traditions, par opposition au monde moderne. Le film est modifié, car nous n'avons pas accès au matériel d'origine.<br><br>L'arbre de la culture a pour objectif de faire réfléchir les jeunes sur ce qu'ils connaissent de leurs traditions et de le partager avec leurs parents. Cette activité est modifiée, car nous n'avons pas accès au casse-tête de l'arbre sacré, et cette légende ne fait pas partie de notre culture. |
| **Semaine 2:** L'histoire de la communauté | En apprendre au sujet de l'histoire.<br><br>Mettre l'accent sur les forces.<br><br>Acquérir un sentiment de fierté d'être Première Nation et construire sur l'identité ethnique. | | La séance met l'accent sur l'histoire de la culture de l'endroit où se déroule l'intervention.<br><br>Les participants ont la possibilité de pratiquer la langue traditionnelle.<br><br>**Activités supplémentaires :** Quizz sur la culture.<br><br>Cahier à colorier sur l'histoire de Tshakapesh. | **Manuel initial :** coloriage sur l'histoire de la création Ojibwe.<br><br>**Changement :** un quizz par famille sur les connaissances de l'histoire et du mode de vie traditionnel**.** L'histoire de Tshakapesh, une légende centrale dans l'histoire innue, a été retenue.<br><br>**Raison :** la religion catholique est très forte**.** |

| Session | Objectifs | Si non inclus, expliquer les changements dans les objectifs | Activités | Si non inclus, expliquer les changements dans les activités |
|---|---|---|---|---|
| **Semaine 3:** Ma famille | Se rappeler le mode de vie traditionnel.<br>Mettre en évidence les forces de la famille.<br>Renforcer la faculté d'écouter avec son cœur.<br>Mettre en pratique l'écoute de soi et de l'autre.<br>Développer le sentiment de cohésion familiale. | | Comment pouvons-nous consolider les forces de la famille traditionnelle, à partir d'une vision contemporaine de la famille au cœur de la culture? | **Changement :** Tout ce qui concerne la spiritualité traditionnelle (ex. : sauge, tabac sacré, animal spirituel) a été enlevé. |
| **Semaine 4:** Un bon mode de vie | Identifier et enrichir la vision du participant : Qu'est-ce que « *vivre une bonne vie* » pour moi?<br>Repérer des modèles de réussite dans la communauté.<br>Encourager les parents et les jeunes à partager leurs idées, à communiquer leur vision et à se soutenir les uns les autres.<br>Comprendre que nous faisons tous des erreurs dans la vie et que la meilleure chose que nous puissions faire est | | Les participants échangent à propos de témoignages de personnes ayant eu un problème d'alcool ou d'abus d'autres substances, mais qui se sont reprises en main grâce à l'aide de la famille et de la communauté. | **Manuel initial :** Exercice sur les étapes de la vie. Les familles jouent en groupe à un jeu de société créé pour le programme.<br>**Changement :** Le jeu de société a été remplacé par un quizz en grand groupe.<br>Nous avons aussi modifié la vidéo sur les modèles, car nous aurions aimé en créer un. Sinon nous demanderions aux gens de nous parler d'un modèle significatif qu'ils ont dans la communauté. |

| Session | Objectifs | Si non inclus, expliquer les changements dans les objectifs | Activités | Si non inclus, expliquer les changements dans les activités |
|---|---|---|---|---|
| | d'apprendre de ces erreurs et avancer. | | | |
| **Semaine 5:** Demander et accorder de l'aide | Amener les participants à acquérir l'habileté de demander et de donner de l'aide.<br>Rappeler aux participants ce qu'ils peuvent faire s'ils ont besoin d'aide – ils ne sont pas les seuls à faire face aux problèmes et à la solitude.<br>Encourager les participants à consulter les aînés.<br>Offrir des options lors de la résolution de problème. | Consulter les aînés quant au bon usage du tabac n'est pas pratiqué dans la communauté. | Les participants seront amenés à chercher de l'aide de la bonne manière.<br>S'entretenir avec les aînés et les leaders spirituels. On insistera sur la nécessité de s'ouvrir à quelqu'un si on éprouve soi-même des tendances suicidaires ou si on en reconnaît les signes chez autrui. | **Manuel initial :** Offrir le tabac de façon appropriée.<br>**Changement :** Suppression de ce volet. |
| **Semaine 6:** Gestion du stress et de la colère [dans le manuel révisé le titre est changé pour : Reconnaître et gérer la colère] | Comprendre ce qu'est la colère.<br>Considérer la colère comme une émotion normale et naturelle.<br>Comprendre les facteurs pouvant susciter la colère.<br>Considérer la relation entre la colère et la consommation de | | Les participants acquièrent des compétences utiles pour traiter avec la colère et avec d'autres formes de détresse émotionnelle.<br>On insistera sur la réduction des comportements impulsifs pouvant accroître le risque de suicide. | **Changements :** Modification de l'histoire de Nanaboozoo pour l'histoire de Tshakapesh.<br>Modification de la jauge à humeur pour lui donner une couleur culturelle, rouge=carcajou, jaune=orignal et vert=loup marin. |

| Session | Objectifs | Si non inclus, expliquer les changements dans les objectifs | Activités | Si non inclus, expliquer les changements dans les activités |
|---|---|---|---|---|
| | drogue ou les comportements autodestructeurs.<br><br>Renforcer les approches de la colère basées sur les valeurs des Premières Nations. | | | |
| **Semaine 7:** Gestion du stress et de la colère [dans le manuel révisé le titre est changé pour : Santé personnelle, relations saines] | Comprendre ce qu'est la colère.<br><br>Considérer la colère comme une émotion normale et naturelle.<br><br>Comprendre les facteurs pouvant susciter la colère.<br><br>Considérer la relation entre la colère et la consommation de drogue ou les comportements autodestructeurs.<br><br>Renforcer les approches de la colère basées sur les valeurs des PN. | | Les participants apprennent à faire face à la tristesse et aux positions de repli associées aux idéations suicidaires induites par une rupture, des problèmes avec les pairs ou d'autres déceptions.<br><br>Les parents apprennent à reconnaître les signaux de la dépression et des tendances suicidaires. | **Changement :** Suppression de la vidéo. |
| **Semaine 8:** Résolution de problème | Promouvoir une estime de soi positive en accord avec les valeurs culturelles. | | Les participants apprennent le modèle « Prendre des MESURES » pour réfléchir aux problèmes, traiter avec ceux-ci et leur apporter des solutions. | **Changement :** On enlève la vidéo et un aîné viendra parler de la résolution de conflit traditionnelle. |

| Session | Objectifs | Si non inclus, expliquer les changements dans les objectifs | Activités | Si non inclus, expliquer les changements dans les activités |
|---|---|---|---|---|
| | Explorer différentes façons de traiter avec les tracas, la pression des pairs, les doubles contraintes et les ennuis.<br>Promouvoir la compréhension et la communication entre soi et les autres.<br>Apprendre le modèle « Prendre des MESURES » pour la résolution des problèmes et des conflits.<br>Pratiquer le modèle « Prendre des MESURES » pour résoudre des problèmes.<br>Renforcer l'idée d'un bon mode de vie, dans votre culture. | | | |
| **Semaine 9:** Être différent | Comprendre nos propres préjugés et l'effet qu'ils entraînent sur nos relations avec les autres.<br>Considérer la nécessité d'entretenir des relations respectueuses avec différents groupes. | | Activités mettant l'accent sur l'apprentissage de la discrimination et la façon dont elle peut nous affecter.<br>Discuter des façons de composer avec les sentiments et de faire face à la discrimination. | |

| Session | Objectifs | Si non inclus, expliquer les changements dans les objectifs | Activités | Si non inclus, expliquer les changements dans les activités |
|---|---|---|---|---|
| | Augmenter la sensibilité aux différences.<br>Acquérir un plus grand sentiment de fierté et d'estime de soi en tant que Premières Nations.<br>Renforcer l'identité ethnique. | | Discuter de la nécessité d'entretenir des relations respectueuses avec différents groupes.<br>Discuter de nos différents préjugés et des façons dont ils affectent nos interactions.<br>Trouvez des façons de lutter contre la discrimination dans les communautés. | |
| **Semaine 10:** Communication entre pairs | Apprendre à identifier un ami véritable.<br>Identifier les valeurs qu'on recherche chez un ami.<br>Apprendre à établir des relations positives fortes, basées sur la confiance.<br>Augmenter le niveau d'estime de soi des participants.<br>Devenir plus résilient face aux défis de la vie. | | Pour les jeunes, l'accent est mis sur la capacité de développer des liens d'amitié avec des jeunes sociables, qui ne font pas usage de substances, et sur la manière de traiter avec ceux qui en consomment.<br>On verra ce que l'on peut faire dans les situations où, par exemple, un proche met sa vie en danger.<br>Les parents discutent des compétences dont leurs enfants ont besoin pour vivre, l'importance de la participation des parents à l'école, de passer du temps de qualité ensemble, d'encourager la créativité, d'enseigner la compassion et d'établir des moyens de récompenser les bons comportements. | |
| **Semaine 11:** Compétences | Continuer d'explorer les moyens de traiter avec | | Enseignement de compétences directement applicables et tenue de | **Changements :** remplacement du jeu initial par le Grand jeu des |

| Session | Objectifs | Si non inclus, expliquer les changements dans les objectifs | Activités | Si non inclus, expliquer les changements dans les activités |
|---|---|---|---|---|
| pour exprimer le refus | la pression des pairs.<br>Renforcer le modèle « Prendre des MESURES » pour la résolution de problème.<br>Améliorer les connaissances sur les mécanismes de refus.<br>Pratiquer différentes manières de dire « non ».<br>Renforcer les valeurs culturelles pour un bon mode de vie. | | jeux de rôles pour apprendre à dire non à l'alcool et aux drogues de façon adéquate du point de vue de la culture d'appartenance.<br>Les parents échangent sur des questions de discipline et de traditions en cette matière. | toxicomanies pour les jeunes.<br>Pas de vidéo pour les parents, mais rencontre avec de véritables aînés. |
| **Semaine 12:** Élaborer un réseau de soutien social | Identifier vers qui on peut se tourner si on a besoin d'un conseil.<br>Identifier comment on peut élaborer le soutien social.<br>Construire des passerelles prosociales et proactives de soutien entre les pairs. | | Discussion à propos des lieux vers où l'on peut se diriger quand on a besoin de soutien.<br>Établir une marche à suivre commune entre jeunes, parents et aînés pour reconnaître et protéger ceux qui présentent des risques suicidaires.<br>Pour les jeunes, on insiste sur l'importance d'« en parler à quelqu'un ».<br>Les parents et les aînés verront comment intervenir auprès de jeunes à risque suicidaire et comment les protéger au moyen de ressources communautaires formelles et informelles. | |

| Session | Objectifs | Si non inclus, expliquer les changements dans les objectifs | Activités | Si non inclus, expliquer les changements dans les activités |
|---|---|---|---|---|
| **Semaine 13:** Élaborer un réseau de soutien social 2 | Identifier vers qui on peut se tourner si on a besoin d'un conseil. Identifier comment on peut élaborer le soutien social.<br><br>Construire des passerelles prosociales et proactives de soutien entre les pairs. | | Discussion à propos des lieux vers où l'on peut se diriger quand on a besoin de soutien.<br>Établir une marche à suivre commune entre jeunes, parents et aînés pour reconnaître et protéger ceux qui présentent des risques suicidaires.<br><br>Pour les jeunes, on insiste sur l'importance d'« en parler à quelqu'un ».<br><br>Les parents et les aînés verront comment intervenir auprès de jeunes à risque suicidaire et comment les protéger au moyen de ressources communautaires formelles et informelles. | |
| **Semaine 14:** Banquet de célébration | Célébrer la fin des 14 semaines du programme de prévention. Remercier les membres des familles et les animateurs de leur participation.<br><br>Parler des manières d'intégrer à la vie quotidienne ce qu'on a appris au cours des 14 dernières semaines. | | Rassemblement des familles pour célébrer la fin de l'intervention.<br>Il y aura des prix, des certificats, des tirages, un banquet, de même qu'une cérémonie traditionnelle. | **Manuel initial :** cérémonie de la couverture.<br>**Changement :** remise d'un objet significatif aux participants. |

**En résumé**

L'offre du programme a débuté en mars 2015. Plutôt que de tenir les quatre premières sessions dans un campement en forêt, celles-ci se sont déroulées à la station récréotouristique Gallix, à Sept-Îles. Par la suite, trois sessions se sont tenues dans la communauté. L'intervention se terminera par une fin de semaine à l'extérieur de la communauté. Les quatre dernières sessions se dérouleront à ce moment. On retient de l'expérience à Nutashkuan que les acteurs locaux impliqués étaient très motivés et qu'ils considéraient que cette intervention serait profitable à la communauté. Par ailleurs, le processus d'adaptation s'est avéré plus long et ardu que prévu.

## 3.4 AUTRES COMMUNAUTÉS CONTACTÉES

### LISTUGUJ[31]

**La première rencontre** à Listuguj s'est tenue le lendemain de celle à Gesgapegiag, soit le 17 mai 2012. Ces communautés étant géographiquement rapprochées, la visite de l'une et l'autre durant le même déplacement a été privilégiée. Deux membres de l'équipe des services à l'enfance et à la famille[32] étaient présents, soit la gestionnaire et la superviseure clinique. En plus de ces deux membres, l'équipe locale se composait de quatre intervenants. Ceux-ci étaient en formation à l'extérieur de la communauté au moment de la rencontre. Tout comme à Gesgapegiag, les deux représentantes de la CSSSPNQL étaient présentes, ainsi que ceux de l'Université McGill.

La gestionnaire locale a donné beaucoup d'information à l'égard des programmes et services que son équipe offrait et sur les difficultés rencontrées au sein de la communauté. Elle a aussi expliqué que les dimensions spirituelle, traditionnelle et culturelle étaient très présentes dans leur offre de services et qu'elles teintaient leur approche d'intervention, laquelle était entre autres fondée sur le respect et l'égalité (entre les intervenants et les clients). Plusieurs outils d'intervention localement développés ont été présentés, et les partenaires locaux se disaient ouverts à les partager avec les autres communautés dans le cadre du projet.

La conseillère en santé mentale de la CSSSPNQL a remis aux partenaires locaux une version imprimée du manuel, ainsi que du matériel sur les techniques d'animation, en complément au cédérom déjà envoyé par la poste. Les responsables de Listuguj s'entendent pour dire que la structure de cette intervention rejoignait de près celle du programme *Pour l'amour des enfants* (*Sacred Children*[33]) qui était alors en phase d'implantation dans leurs services. Leur souhait était d'amalgamer les deux interventions pour n'en faire qu'une seule, s'adressant aux jeunes de 10 à 12 ans et à leurs parents.

La personne responsable de la coordination du programme était déjà désignée : il s'agissait de l'une des intervenantes de l'équipe. De plus, des gens de la communauté (incluant des « experts » en

[31] Étant donné que Listuguj et Kanesatake n'ont pas offert le programme, il nous semblait peu pertinent d'inclure le portrait de ces communautés. Par contre, certaines leçons ont été apprises à l'égard de l'établissement du partenariat, c'est pourquoi ces informations ont été ajoutées.

[32] Localement appelé : *Families First Support Services*.

[33] Pour plus d'information à l'égard de ce programme, se référer à l'annexe 4.

culture), ainsi que plusieurs secteurs étaient prêts à s'impliquer dans le processus d'adaptation du manuel. Un exercice d'adaptation semblable avait déjà été réalisé dans le cadre d'un autre programme. Les partenaires locaux estimaient qu'il leur prendrait plus ou moins six mois pour réaliser cette partie du programme.

La conseillère en santé mentale de la CSSSPNQ a offert ses disponibilités et a expliqué son mandat dans le cadre du projet. Le coordonnateur de projet de McGill a présenté un court historique du programme et offert de l'information quant à l'aspect national du programme. À ce moment, la distribution de questionnaires aux participants n'était pas à l'ordre du jour, et n'a donc pas été abordée, ni par les partenaires de McGill ni par ceux de la CSSSPNQL. Les partenaires de Listuguj connaissaient une personne de l'Université du Manitoba impliquée dans l'équipe de la Colombie-Britannique. Ils se sont dits très intéressés par la tenue d'une conférence téléphonique avec cette équipe, celle de Gesgapegiag et celle de Mashteuiatsh. Le coordonnateur de McGill s'était alors engagé à organiser cette rencontre téléphonique entre les partenaires. Il a aussi présenté les objectifs généraux de l'évaluation nationale, et l'agente de recherche de la CSSSPNQL a expliqué le mandat pour lequel elle serait impliquée au plan régional. Elle a partagé sa rédaction du portrait de la communauté avec les membres de l'équipe et leur a demandé de le commenter et de le bonifier.

Cette première rencontre s'est fort bien déroulée et les partenaires locaux se sont dits motivés par le programme. Ils avaient d'ailleurs commencé l'adaptation du manuel.

Quatre mois plus tard, la conseillère en santé mentale et l'agente de recherche de la CSSSPNQL se sont à nouveau rendues à Listuguj pour offrir l'atelier méthodologique le 12 septembre 2012, soit le lendemain de celui de Gesgapegiag. Les personnes présentes étaient les mêmes que lors de la rencontre de présentation. Pour sa part, la partenaire de l'Université McGill s'est jointe au groupe par téléphone.

À ce moment, l'adaptation culturelle du manuel était très avancée, et les dix premières sessions d'intervention étaient terminées. En cohérence avec l'approche d'intervention utilisée localement, le rôle des animatrices ne se limitait pas à l'animation. En effet, ces dernières devenaient parties intégrantes du groupe qui allait être formé dans le cadre de l'intervention. Une autre différence était que les groupes de parents et de jeunes ne se réuniraient pas systématiquement chaque session, puisqu'ils auraient différentes activités à effectuer à la maison. Du point de vue des intervenantes, ce serait l'occasion pour les jeunes et les parents de prendre ensemble le temps d'intégrer le contenu des sessions. Le début de l'intervention était prévu pour la fin septembre, soit deux semaines plus tard.

Lorsque le contenu de l'entente d'évaluation a été discuté, les intervenantes ont posé plusieurs questions concernant les mesures quantitatives et les questionnaires qui seraient développés et administrés aux participants. Elles souhaitaient savoir ce qui serait mesuré, de quelle façon et par qui. Comme les partenaires de la CSSSPNQL venaient tout juste de recevoir l'information voulant qu'il y ait une évaluation quantitative au moyen d'un questionnaire, elles n'étaient pas en mesure de répondre à toutes les questions soulevées par l'équipe de Listuguj. L'approche participative retenue par McGill supposait que certains aspects seraient déterminés en groupe et qu'une rencontre

nationale aurait lieu à cet effet en octobre 2012. Les partenaires de Listuguj y ont été conviées mais n'y ont pas participé.

Pour les responsables du projet à Listuguj, l'un des objectifs de l'intervention était d'établir des relations et de créer des liens entre les participants. Selon elles, l'administration d'un questionnaire nuirait à l'atteinte de cet objectif. Ainsi, plutôt que d'opter pour l'utilisation de questionnaires, les responsables ont proposé de retenir les éléments d'évaluation suivants :

- Mesurer le niveau d'implantation de l'intervention à partir du nombre de participants;
- Demander aux participants les changements qu'ils auraient remarqués dans leur vie à la suite de leur participation au programme;
- Questionner les participants sur les améliorations à apporter au programme en général;
- Connaître l'appréciation des participants quant à la participation des responsables dans le groupe de partage.

Au cours de cette même rencontre, un appel conférence a eu lieu avec le coordonnateur national et le chercheur principal de cette initiative qui souhaitaient savoir où en était le travail d'adaptation de Listuguj. Au cours de la discussion, les responsables de Listuguj ont exprimé leurs réticences envers l'évaluation quantitative et les questionnaires et ont obtenu comme réponse que leur participation à cette activité était obligatoire. Cette intransigeance a créé un malaise et de la méfiance chez les partenaires de Listuguj (projet et volet recherche), pour qui l'adaptation culturelle de l'intervention était de la plus grande importance.

Deux semaines plus tard, à la fin septembre, la communauté de Listuguj se désistait et renonçait à participer au projet. Voici un extrait de la lettre :

> *« Lors des premiers stades de développement de ce projet, nous étions enthousiastes à l'idée de compléter notre programme existant d'éducation parentale avec l'adaptation du programme pour les jeunes, tel qu'il nous avait été présenté. L'ensemble du processus d'adaptation de ce programme, afin qu'il réponde aux besoins des membres de notre communauté de façon culturellement pertinente, nous donnait l'impression d'avoir la latitude de faire de ce projet un succès, à notre façon. Nous pensions que cela aurait été un merveilleux apport pour les membres de la communauté de Listuguj et cela correspondait à notre mission de dispenser des services de prévention.*
>
> *Depuis, nous avons convenu qu'il y a tout simplement trop de questions et de préoccupations restées sans réponses concernant nos besoins, à ce stade avancé, où l'intervention est sur le point d'être donnée. Spécifiquement, nous avons des préoccupations au sujet des principes PCAP de propriété/possession des données; de l'adaptation vs la traduction; de la conclusion d'ententes d'évaluation; sur le fait que les communautés soient les leaders de l'intervention; le contexte et la nature de l'évaluation ne sont pas clairs et globalement, les risques l'emportent tout simplement sur les avantages ».*

C'est ainsi que se sont terminés les travaux avec la communauté de Listuguj.

### Leçons apprises

Dans ce cas précis, le fait que tous les aspects méthodologiques de la recherche n'aient pas été définis avant de débuter le programme a engendré de l'incertitude chez les partenaires locaux. L'obligation de participer au volet quantitatif de la recherche, qui s'est ajoutée en cours de route, a augmenté l'incertitude de cette équipe envers l'initiative. Enfin, les limites de l'adaptation culturelle n'ayant pas été présentées, leur imposition, alors que l'adaptation était pratiquement terminée, a irrémédiablement convaincu l'équipe de se retirer du processus.

Retenons que, selon une logique d'*empowerment*, lorsque l'approche participative est utilisée dans le cadre d'une recherche auprès des Premières Nations, elle doit s'appliquer intégralement, c'est-à-dire en impliquant dès le départ et à toutes les étapes de la recherche l'ensemble des parties prenantes. Le *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador* (APNQL, 2014) utilise le terme « recherche menée en collaboration » pour parler de cet aspect. Dans le cas de ce projet d'envergure nationale, il aurait été stratégique de définir une méthode et un devis de recherche communs à tous les sites avant que les communautés entreprennent leur travail d'adaptation culturelle. Cette étape de planification aurait permis de réduire les zones grises, les incertitudes et les malentendus.

## KANESATAKE

Étant donné que cette communauté avait été sélectionnée lors du premier appel de candidatures (février 2012), le manuel d'intervention avait été remis à la gestionnaire de programme et quelques échanges téléphoniques avaient eu lieu avec la conseillère en santé mentale de la CSSSPNQL. Comme la CSSSPNQL escomptait que la communauté entame l'adaptation du manuel au printemps ou à l'été 2013 (l'année financière d'implantation ciblée étant 2013-2014), un suivi téléphonique régulier a été assuré tout au long de cette période. Par ailleurs, pour des raisons de contexte local, la communauté a repoussé de quelques mois le début des travaux.

Ainsi, la première rencontre a eu lieu le 7 novembre 2013, à Kanesatake. En plus de la gestionnaire de programme, deux intervenants étaient présents : un intervenant en dépendances et une intervenante en santé mentale. La coordonnatrice nationale de McGill a également participé à cette première rencontre. Il était alors convenu que la gestionnaire de programme serait la coordonnatrice du projet et que les deux intervenants animeraient les sessions.

Au préalable, la conseillère clinique de la CSSSPNQL avait fait circuler des copies des documents de référence du programme (incluant le *Fidelity Tracking Guide*). La coordonnatrice nationale a présenté les origines du programme ainsi que les grandes lignes du projet de recherche. Elle a souligné que l'offre de l'intervention (adaptation et mise en œuvre) devait être terminée pour le mois de mai 2015. L'agente de recherche de la CSSSPNQL a expliqué son mandat et apporté des précisions quant aux différentes méthodes de collecte d'information utilisées dans le cadre de cette recherche. Un exemplaire des questionnaires a été présenté. Les partenaires locaux ont estimé que certaines questions devaient nécessairement être expliquées aux participants. Selon eux, ce volet de la recherche allait susciter une certaine résistance de la part des participants.

D'autres questionnements ont aussi été soulevés, concernant, par exemple, les méthodes de recrutement des participants. Pour les partenaires locaux, le recrutement des participants a été perçu comme un défi. Les stratégies utilisées à cet égard par Gesgapegiag et Mashteuiatsh leur ont été présentées par la conseillère clinique et l'agente de recherche de la CSSSPNQL. Les partenaires locaux se sont également demandé s'il était réaliste de prévoir une seule année pour réaliser l'ensemble du travail (adaptation et offre du programme).

Aussi, la durée du programme (14 semaines) a été jugée trop longue; les partenaires locaux appréhendaient que la population ne participe pas à toutes les sessions. En prenant l'exemple d'un camp familial de trois semaines organisé par le passé, ils ont expliqué que, dans leur communauté, les parents participaient plus difficilement que les jeunes à ce genre de programme. Enfin, les partenaires locaux ont indiqué que toute la population à Kanesatake n'était pas sur la même longueur d'onde en ce qui concerne la spiritualité traditionnelle et sa pratique. Ils ont mentionné que l'important, pour eux, était que chacun puisse être respecté dans ses croyances et que personne ne soit forcé d'aller vers quelque chose malgré son désir.

À la fin de cette rencontre, la gestionnaire de programme était confiante qu'il serait possible de procéder à l'adaptation du manuel et d'offrir le programme dans les délais convenus. Toutefois, deux mois plus tard, soit en janvier 2013, celle-ci écrivait à la conseillère clinique de la CSSSPNQL, l'informant que la communauté se désistait du projet. La conseillère clinique proposa alors différentes options, incluant du soutien financier et de l'accompagnement, mais en vain. Différentes circonstances locales, dont le départ de l'un des deux intervenants désignés pour animer, ne permettaient plus de poursuivre le programme. Voici deux extraits de l'échange courriel en question :

> « C'est avec regret que le Centre de santé de Kanesatake Inc. doit se retirer sans aller de l'avant avec le programme de promotion de la santé mentale. Il est impossible de poursuivre la révision, l'adaptation et l'implantation, car nous n'avons qu'un seul intervenant en santé mentale pour assumer l'ensemble de cette responsabilité, puisque (X) ne travaille plus pour le Centre de santé. Malheureusement, il m'est impossible, à titre de superviseur en santé mentale, de m'attendre à ce que le travail requis par ce programme ne puisse être fait que par un seul intervenant. J'apprécie votre offre aimable de possiblement fournir des fonds. Toutefois, ce ne sont pas seulement les fonds, ce n'est vraiment pas possible en termes de temps et de ressources humaines, d'accomplir ce projet à ce moment et nous devons décliner l'offre. »

### Leçons apprises

En utilisant l'appel de candidatures comme moyen de recrutement, la CSSSPNQL croyait mettre en œuvre un mode de sélection ouvert et équitable pour l'ensemble des communautés du Québec. Toutes les communautés intéressées auraient ainsi la possibilité de soumettre leur candidature.

Cependant, avec l'exemple de la communauté de Kanesatake, on constate que les équipes d'intervenants peuvent subir de fréquents et rapides changements. En se basant sur des évaluations antérieures, il est possible d'avancer que le fort roulement des ressources humaines dans le domaine

des services sociaux et de la santé est entre autres associé à de l'épuisement professionnel, jumelé à un contexte local difficile. Ces facteurs pouvant compromettre l'implantation de nouveaux programmes au sein d'une communauté des Premières Nations sont parfois imprévisibles, et la CSSSPNQL a peu d'influence sur ceux-ci, sinon aucune. C'est pourquoi les projets multisectoriels à long terme nous sembleraient devoir être priorisés.

## 4. RÉCAPITULATIF DES LEÇONS APPRISES

| Contexte/facteurs contraignants | Leçons apprises |
|---|---|
| **Volet recherche** | |
| Absence de devis méthodologique de recherche commun. | Prévoir du temps au tout début pour planifier la démarche méthodologique à utiliser. Tous les partenaires devraient alors s'entendre sur ce qui doit être réalisé uniformément à travers les sites par rapport à la latitude qu'ils ont individuellement. Suivre la méthodologie définie. Les modifications en cours de route doivent être discutées et décidées par l'ensemble des partenaires.<br><br>Tel que le recommande le *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador* (APNQL, 2014), certains aspects fondamentaux du projet de recherche, dont la méthodologie, devraient faire l'objet de discussions dès les premières rencontres entre les parties. |
| Absence de traduction des documents de référence (devis méthodologique, questionnaires). | La traduction et l'adaptation des questionnaires de recherche sont des dimensions non négligeables des travaux s'étant déroulés au Québec. En effet, plusieurs relectures et discussions, tant avec la traductrice et la conseillère de la CSSSPNQL, qu'avec les responsables de l'adaptation à Mashteuiatsh ont été nécessaires pour en arriver à une version finale faisant consensus. Ce mandat additionnel a alourdi la charge de travail local associée d'emblée à l'adaptation et à l'offre du programme. Cette communauté a décidé de retirer certaines questions et d'en reformuler d'autres par souci de compréhension. Le questionnaire destiné aux jeunes a fait l'objet du plus grand nombre de changements. La traduction d'une intervention qui inclut des questions portant sur la santé mentale, le mode de vie, les relations familiales et interpersonnelles, puis sur l'identité culturelle passe absolument par la manière de penser et de concevoir le monde dans lequel évolue un peuple. Certains concepts ne se comprennent pas de la même façon dans différentes langues et d'autres n'existent tout simplement pas (ex. : le concept de santé mentale pour la plupart des Premières Nations ne réfère à rien dans la langue locale). |
| Éloignement géographique des communautés et limitation budgétaire relative aux déplacements de l'agente de recherche. | Éviter de faire l'atelier méthodologique lors de la première rencontre avec les partenaires des communautés. Cette activité est plus efficace si on la tient lors d'une seconde rencontre, alors que les partenaires locaux ont eu le temps de se familiariser avec les informations relatives à l'intervention. Présenter à la fois les informations relatives à l'intervention et celles du volet recherche est trop lourd pour une seule rencontre. |
| Méthode de distribution des questionnaires : défi d'atteindre l'uniformité dans la manière de faire remplir les questionnaires, entre communautés et dans la même communauté, pour les trois occurrences de distribution. | Redonner les instructions de base aux animateurs locaux avant chaque distribution de questionnaires afin d'avoir le moins possible de réponses erronées. |

| Contexte/facteurs contraignants | Leçons apprises |
|---|---|
| On remarque que la dernière remise, au terme de six mois, est plus rapidement mise en œuvre et que les instructions n'ont peut-être pas été données comme pour les deux premières fois. Plusieurs réponses sont erronées ou absentes, surtout chez les jeunes. | Le développement d'un aide-mémoire pour la distribution des questionnaires a été un outil pratique pour les animateurs locaux. Celui-ci devrait être bonifié. |
| **Adaptation culturelle** | |
| La définition de balises, à l'égard de ce qui devait être minimalement adapté en regard des limites de l'adaptation culturelle du manuel, s'est opérée en cours de route, selon les expériences vécues. | Une discussion collective entre McGill et les partenaires des différents sites (chercheurs, intervenants) à l'égard de cette question aurait dû avoir lieu dès le tout début du projet, avant même d'entrer en contact avec les communautés.<br>L'établissement d'un cadre ou de lignes directrices générales n'est pas contradictoire avec la volonté de travailler sous un angle d'empowerment, si l'exercice est inclusif et cherche à mettre en action les forces de chacun. |
| Lors de la première rencontre entre la CSSSPNQL et les acteurs des communautés, ces derniers n'avaient pas commencé leurs travaux, ni la lecture des documents, même s'ils les avaient reçus depuis plusieurs semaines. Selon leurs dires, ils attendaient la première rencontre avec la CSSSPNQL avant de se rencontrer et de prendre connaissance des documents, pour ensuite entreprendre l'adaptation du manuel. | Rapidement planifier la première rencontre avec les partenaires au sein des communautés, afin de maintenir leur motivation et les inciter à entamer leurs activités d'adaptation.<br>Au cours des premiers mois, tenir régulièrement des rencontres de suivi (CSSSPNQL avec les partenaires locaux), et espacer celles-ci lorsque le rythme de l'équipe locale est établi et que les activités d'adaptation sont planifiées. |
| Lors de la première rencontre, les partenaires des communautés ont de bonnes idées et de bonnes intentions, mais, plus souvent qu'autrement, la réalité est bien différente. Par exemple, la mise en place d'un comité consultatif a été un défi. | Lors de la première rencontre visant la présentation de l'intervention et de son volet recherche, il est important de vérifier la capacité des partenaires locaux à réaliser les aspects techniques de l'intervention (ex. : intégration de l'intervention à leur plan de travail annuel). |
| Le recrutement des participants ciblés par l'intervention a été un défi pour les communautés. | L'étape du recrutement ne doit pas être sous-estimée, car elle peut prendre beaucoup de temps.<br>Des stratégies ayant connu du succès dans des communautés gagnent à être partagées avec les autres (ex. : partenariat entre secteurs d'intervention au sein de la communauté, comme avec le centre jeunesse).<br>Les partenaires des communautés doivent être encouragés à réfléchir à leur stratégie de recrutement et à la mettre en œuvre en même temps qu'ils adaptent le manuel.<br>Chacune des étapes menant à l'offre de l'intervention doit être planifiée, et la période de l'année doit y être propice (ex. : éviter de planifier le recrutement pendant l'été). |
| Délais avant d'avoir accès aux documents de référence en français.<br>Non accès à la version améliorée du manuel d'intervention en français. | Une entente claire entre les partenaires à l'égard de la responsabilité de traduction et de l'échéancier devrait être déterminée en amont du projet. |

| Contexte/facteurs contraignants | Leçons apprises |
|---|---|
| **Implantation de l'intervention** | |
| Au tout début, les partenaires locaux sont très enthousiastes à l'égard du projet et des possibilités qu'il offre. Souvent, leur créativité et leur bonne volonté subissent les contraintes de la réalité locale. | Il est important de présenter les défis organisationnels aux partenaires locaux et de susciter la discussion à l'égard du contexte local et de leur emploi du temps individuel (ex. : l'offre hebdomadaire des sessions est-elle possible? Les sessions seront-elles offertes durant les heures de bureau ou en soirée? Le cas échéant, est-il réaliste, à la fois pour les animateurs et pour les familles, de tenir les séances le soir? Etc.). |
| Le nombre de sessions et l'échelonnement de l'offre (hebdomadairement) sont irréalistes pour l'ensemble des communautés approchées. | Il serait intéressant que ce programme d'intervention soit offert en version longue (14 semaines) et en version courte (7 semaines). |
| Des sessions additionnelles ont été nécessaires afin de permettre aux participants de répondre au questionnaire, ce qui a alourdi le programme. | Le temps accordé à la distribution des questionnaires devrait être inclus dans l'intervention. |
| **Partenariat** | |
| Lors des premières visites au sein des communautés (année 2012-2013), le partage des rôles et des responsabilités entre la CSSSPNQL et McGill était flou, surtout au plan de la recherche. Il a fallu plusieurs mois et la tenue des ateliers méthodologiques pour clarifier les rôles et responsabilités, et s'entendre à leur propos. Ainsi, certaines questions soulevées par les partenaires locaux n'ont pu obtenir de réponse claire de la part de la CSSSPNQL et de McGill. Aussi, le changement de personne ressource dans l'équipe de McGill (trois personnes différentes en cours de route) a rendu encore plus difficiles le transfert de connaissances et l'échange d'informations, ce qui, à long terme, a eu des répercussions sur la collaboration entre les deux organisations. | La clarification des rôles et responsabilités de chacune des parties par le biais de discussions et l'élaboration d'une entente de recherche sont indispensables lorsque plusieurs partenaires sont impliqués. |

## 5. RÉFÉRENCES


AADNC (2010). *Gesgapegiag First Nation*, Aboriginal Community Profiles. http://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1100100020078/1100100020082

AADNC (2010). *Profils des communautés, Premières Nations de Mashteuiatsh*. http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100020159

AADNC (2013). Registre des Indiens d'AADNC au 31 décembre 2013. https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100019370/1100100019371

Amnistie international (s-d). Les Peuples autochtones au Québec, Les Micmacs. http://www.amnistie.ca/site/index.php?option=com_content&view=article&id=12962%2F476%2F+&Itemid=171

APNQL (2014). *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador*, 96 pages, à paraître.

Culture et communications Québec (2003). Les Micmacs au XXe siècle, la renaissance. Encyclobec http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=177

CSSSPNQL (2010). *Répertoire des services en santé mentale*, À l'intention des intervenants travaillant auprès des Premières Nations, pp. 181-195. http://cssspnql.com/fr/s-sociaux/documents/RepertoireSANTEMENTALEcorr.pdf

CSSSPNQL (2011). *Développement d'un modèle d'organisation de services en santé mentale chez les communautés des Premières Nations du Québec*, 84 pages. http://www.cssspnql.com/fr/s-sociaux/documents/Rapportsantementalefr.pdf

Gesgapegiag (2012). *Application form*, Tender of the Cultural Based, Family Centered Mental Health Promotion Program, document interne, 4 pages.

Laliberté, A. (2011). *Process Evaluation Framework for the Culturally Based, Family centered Mental Health Promotion Program for Aboriginal Youth project, Across sites*, Work document for discussion, 12 pages.

Mashteuiatsh (2012). *Formulaire d'application*, Appel de candidatures pour le programme de prévention en santé mentale, document interne, 5 pages.

Mashteuiatsh (2012a). http://www.mashteuiatsh.ca/accueil.php

Nametau Innu (2010). *Mémoire et connaissance du Nitassinan*. http://www.nametauinnu.ca/fr/culture/nation/detail/66

NUTASHKUAN (2014). *Plan d'action service de 1ière ligne 2014-2019*, Centre de santé et de services sociaux Tsukuminu Kanani, Chanelle Laberge, personne responsable du plan d'action (documentation interne).

Secrétariat aux affaires autochtones (2009). *Profils des Nations, Micmacs*. http://autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/micmacs.htm

Walgan Center : http://www.walgwan.com/home.htm

# 6. ANNEXES

# Processus de sélection des communautés participantes au Québec 2012-2013

Programme de promotion de la santé mentale pour les jeunes Autochtones et leur famille

CSSSPNQL
Par Patricia Montambault, agente de recherche
Septembre 2012

**Mise en contexte**

En septembre 2010, la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) confirmait à la *Culture and Mental Heath Research Unit* (CMHRU) sa participation au Programme de promotion de la santé mentale pour les jeunes Autochtones et leur famille[34]. Cette intervention est née de l'adaptation et de l'expansion du programme algonquin de prévention de consommation abusive d'alcool et de drogue centré sur la famille, élaboré il y a une dizaine d'années à l'Université du Nebraska-Lincoln (UNL) aux États-Unis. Pour implanter ce programme (révisé et adapté) au Canada, le CMHRU a approché certaines communautés et universités de différentes provinces.

Au Québec, le CMHRU a sollicité la collaboration de la CSSSPNQL pour implanter cette intervention au sein des communautés Premières Nations. La CSSSPNQL est une organisation régionale ayant le mandat[35] de faire valoir le droit inhérent des Premières Nations du Québec de concevoir et de livrer des services sociaux et de santé culturellement convenables, préventifs et basés sur la communauté. La CSSSPNQL compte cinq secteurs : la santé, les services sociaux, le bureau de développement social, la petite enfance et l'unité de recherche.

Dans le cadre de ce projet, la CSSSPNQL travaille en étroite collaboration avec le CMHRU et contribue au développement de cette initiative dans les communautés des Premières Nations du Québec. Plus particulièrement, une conseillère en santé mentale du secteur des services sociaux coordonne ce projet et accompagne les communautés dans l'adaptation et la mise en œuvre de cette intervention. Pour sa part, l'unité de recherche collabore à l'évaluation menée par l'Université McGill.

Ce document détaille le processus de sélection des communautés participantes pour l'année 2012-2013.

**Méthode utilisée**

Pour documenter le processus de sélection des communautés participantes, l'agente de recherche de la CSSSPNQL a tenu un journal de bord au cours de la présélection, soit de janvier à avril 2012. Des informations formelles, provenant des mises à jour tenues régulièrement avec la coordonnatrice du projet y étaient colligées, de même que des réflexions et des observations personnelles.

Suite à la sélection des communautés, des entrevues individuelles et de groupe ont été réalisées auprès des membres du comité interne de sélection, afin de récolter leur appréciation et leurs

[34] Traduction libre et abrégée de l'appellation Anglophone «*Culturally Based, Family Centered Mental Health Promotion Program for Aboriginal Youth*».

[35] En avril 1994, l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) a entériné, par résolution, la création de la CSSSPNQL. La CSSSPNQL est un organisme à but non lucratif dirigé par un conseil d'administration composé de sept membres élus par l'assemblée générale pour une période de deux ans. Le conseil est responsable devant les Chefs de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, ainsi que devant l'assemblée générale annuelle de la Commission qui lui accorde ses pouvoirs, met à jour les mandats et élabore les résolutions qui guideront les travaux de la Commission.

commentaires à propos de l'exercice auquel ils avaient participé. Des questions ouvertes leur étaient adressées, telles: Est-ce que la CSSSPNQL a déjà utilisé l'appel de candidatures pour sélectionner des communautés par le passé? Quelle est votre appréciation de cette méthode? Que diriez-vous à propos du fait que les candidatures étaient dénominalisées? Lors de la sélection des communautés par le comité, est-ce qu'il y a eu des discussions sur des points précis? En cas de différends, est-ce que le comité avait pensé à un mécanisme pour arriver à s'entendre et à faire un choix?, etc. Les entrevues ont été enregistrées, puis retranscrites pour les fins de ce document.

**Processus de sélection**

La sélection de communautés par appel de candidatures est une première en ce qui concerne le secteur des services sociaux; par ailleurs, d'autres secteurs de la CSSSPNQL ont déjà procédé par appel de candidatures, appel de contributions ou appel de propositions. Une des raisons de ce choix réside dans le fait que l'organisation souhaite préconiser l'utilisation de méthodes de sélection ouvertes, au moyen desquelles l'ensemble des communautés peuvent être informées et avoir accès de façon équitable aux différents projets proposés.

**Appel de candidatures**

Par souci de transparence et pour offrir une chance égale à l'ensemble des communautés de participer à ce projet, le secteur des services sociaux a lancé un appel de candidatures aux 27 communautés non conventionnées[36] du Québec. De plus, même si la Nation Naskapis est conventionnée, l'appel de candidatures leur était également destiné. En effet, lors de la séance de validation du modèle d'organisation des services en santé mentale chez les communautés des Premières Nations du Québec (janvier 2011), cette Nation avait manifesté son intérêt pour des programmes en santé mentale.

Au cours de la semaine du 20 février 2012, l'appel de candidatures a été acheminé par courrier électronique, postal ou par télécopieur à tous les directeurs santé ciblés. La CSSSPNQL détient effectivement la liste des noms des directeurs de santé et le meilleur moyen de les joindre et de leur acheminer des documents. Ces derniers avaient un mois pour poser la candidature de leur communauté et faire valoir leur intérêt pour le programme. L'appel de candidatures incluait la description du programme (les 14 semaines), un tableau synthèse des tâches et engagements des communautés sélectionnées et un formulaire d'inscription.

La CSSSPNQL a reçu l'ensemble des candidatures au cours de la semaine du 19 mars, soit la dernière semaine d'ouverture de l'appel de candidatures (la date limite étant le 23 mars 2012). Au total, six communautés provenant de quatre Nations différentes ont soumis leur candidature.

[36] Les Nations Cris et Naskapis, ainsi que les Inuits ayant signé des ententes avec le gouvernement du Québec dans les années 1970 (Convention de la Baie James et du Nord québécois - CBJNQ) ont des ententes particulières avec la province en matière de services de santé et de services sociaux, ce dont les Nations non conventionnées ne bénéficient pas. C'est pourquoi la CSSSPNQL soutient de manière plus accrue les Nations non conventionnées.

**Comité interne de sélection**

Un comité de sélection a été mis sur pied à l'interne. Il était composé de la conseillère en santé mentale, du gestionnaire des services sociaux, puis de deux autres personnes provenant des secteurs de la santé et de la petite enfance. Ces deux secteurs ont été choisis parce qu'ils sont les plus concernés par l'intervention en question et sa clientèle cible.

Le rôle de l'agente de recherche consistait à documenter le processus de sélection. Lorsque la coordonnatrice recevait une candidature, elle l'acheminait directement à l'agente de recherche, afin que celle-ci retire tout mot qui aurait pu permettre aux membres du comité de reconnaître la communauté en question. Ce moyen a été retenu afin de favoriser l'équité et l'impartialité. Une semaine avant le processus de sélection, la coordonnatrice du projet a fait parvenir aux membres du comité de sélection une copie de chacune des candidatures dénominalisées ainsi que la grille de cotation. L'ensemble de l'appel de candidatures, ainsi que la grille de cotation ont été élaborés par la coordonnatrice du projet. Ces documents avaient préalablement été validés par les membres du comité de sélection et l'agente de recherche. L'exercice de cotation s'est effectué individuellement pour chaque candidature. Le 5 avril, les membres du comité se sont réunis afin de partager leurs pointages. Les membres du comité en étant arrivés pratiquement aux mêmes pointages, peu de discussions ont été nécessaires pour déterminer les communautés sélectionnées.

Si les membres avaient eu d'importantes divergences d'opinion, ils auraient discuté jusqu'à l'obtention d'un consensus décisionnel.

**Critères de sélection**

Pour développer l'appel de candidatures, la coordonnatrice du projet s'est inspirée des documents élaborés dans le cadre du projet (sur le plan national). Voici les aspects incontournables auxquels les communautés sélectionnées devaient satisfaire :

- Avoir la volonté et la capacité de mener le projet à terme;
- Avoir les ressources humaines nécessaires disponibles (un coordonnateur temps plein et deux intervenants temps partiel pendant un an);
- Fournir les locaux nécessaires aux rencontres;
- S'impliquer dans la démarche évaluative.

Initialement, il était prévu de sélectionner deux communautés pour la première année : une francophone et une anglophone. Le critère de la langue parlée par la communauté a donc été pris en considération.

Ce qui avait été prévu au départ a toutefois été modifié à la lecture des candidatures reçues. En effet, le pointage identique obtenu par trois communautés et le fait que deux d'entre elles soient de la même Nation et situées très près géographiquement ont fait en sorte que trois communautés plutôt qu'une ont été sélectionnées pour la première année du projet. Deux sites sont anglophones et un est francophone. Un des objectifs de ce processus est de jumeler les communautés entre elles d'une année à l'autre afin qu'elles se soutiennent mutuellement dans l'adaptation et dans l'implantation du programme.

**Communautés sélectionnées**

Les communautés sélectionnées pour l'année 2012-2013 au Québec sont :

Site I : Listuguj (Nation Mi'gmag, anglophone)

Site II : Gesgapegiag (Nation Mi'gmag, anglophone)

Site III : Mashteuiatsh (Nation Innue, francophone)

La candidature des communautés non sélectionnées est conservée pour le prochain appel de candidatures (printemps 2013). La candidature ayant obtenu le 4e rang a donc été retenue pour l'année suivante (2013-2014).

**Appréciation et recommandations du comité interne de sélection**

Tous les membres du comité interne de sélection ont trouvé la formule intéressante et considèrent que cette méthode gagnerait à être utilisée de nouveau. La dénominalisation des candidatures a aussi été appréciée. Les membres du comité soutiennent que le procédé a favorisé l'impartialité, bien que des membres aient reconnu la candidature de certaines communautés. Selon un des membres du comité : «*Il y a aussi le fait que lorsque tu as des résultats aussi rapprochés, le fait de savoir de quelles communautés il s'agit, cela va peut-être faire en sorte que tu vas favoriser plus une communauté que l'autre*». En ce sens, le comité interne de sélection a permis de choisir les communautés participantes, mais également de questionner certains aspects de la démarche. Le fait que l'objectif initial, c'est-à-dire la sélection d'une communauté francophone et d'une anglophone, soit modifié en cours de processus a été questionné.

Dans le cas présent, le choix de deux communautés anglophones, le fait qu'elles étaient de la même Nation, leur pointage identique et leur proximité géographique, n'a pas été considéré comme contraignant par les membres du comité. Toutefois, certains insistent pour dire qu'« *Il faut avoir une logique et se justifier. Parfois, ça peut être dangereux de changer les règles du jeu à la dernière minute* ».

Enfin, certains pensent qu'il aurait été préférable de recevoir les candidatures la journée même et de faire l'exercice de pointage en comité plutôt qu'individuellement. D'autres ont apprécié avoir le temps de se familiariser avec les candidatures et de pouvoir aller à leur rythme. Il s'agit de deux méthodes différentes. Peu importe la méthode utilisée, la discussion et les échanges à propos du travail de cotation apparaissent importants, même si le pointage est équivalent. Cette étape vient, en effet, justifier les choix et facilite le suivi aux communautés, incluant celles n'ayant pas été retenues. La cohérence de la démarche et la justification des choix semblent être les deux principes à retenir pour les prochains exercices de ce genre.

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
First Nations of Quebec and Labrador
Health and Social Services Commission
250, place Chef-Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone/Telephone : (418) 842-1540 • Télécopieur/Fax : (418) 842-7045

## Grille de sélection

| | Questions | Critères | Pointage | | | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Oui | Moyen | Non | |
| 1. | Dans la programmation de vos services, existe-t-il ou a-t-il déjà existé une intervention de groupe, destinée aux jeunes et aux familles de votre communauté culturellement adaptée et axée sur la prévention de la santé mentale? | Présence d'activités complémentaires | 3 | 2 - 1 | 0 | |
| 2. | À la lecture des documents ci-inclus, expliquez en quoi l'adaptation et l'implantation de cette intervention aurait un impact positif sur le mieux-être de votre communauté. | Impact positif sur le mieux-être de la communauté | 3 | 2 - 1 | 0 | |
| 3. | De quelle façon cette intervention rejoint-elle les priorités de votre plan de santé ou de votre plan d'action de services préventifs de première ligne? | Priorités du plan de santé rejointes | 3 | 2 - 1 | 0 | |
| 4. | Disposez-vous présentement des ressources humaines et matérielles nécessaires à l'adaptation, à l'implantation et à la durabilité de ce projet? | • Ressources humaines disponibles et compétentes<br>• Structures adéquates (locaux disponibles) | 3 | 2 - 1 | 0 | |
| 5. | Ce programme vous inspire-t-il des activités de promotion et de prévention de la santé mentale, en lien avec les thèmes abordés, qui pourraient s'inclure dans votre adaptation de cette intervention de 15 semaines? | • Motivation<br>• Créativité<br>• Pertinence des activités proposées | 5 – 4<br>3<br>3 | 3 – 2 – 1<br>2 – 1<br>2 – 1 | 0<br>0<br>0 | |
| 6. | S'il vous plaît, expliquez ce que vous pensez relativement à l'engagement que vous devrez démontrer :<br>a) en soutenant l'implantation du programme dans d'autres communautés;<br>b) concernant votre participation à une communauté de pratiques. | • Engagement<br>• Mobilisation quant à la durée dans le temps<br>• Motivation à partager avec les autres<br>• Volonté d'implication | 4<br>4<br>3<br>3 | 3 – 2 – 1<br>3 – 2 – 1<br>2 – 1<br>2 - 1 | 0<br>0<br>0<br>0 | |
| **Total** | | | | | | |
| **Pointage total** | | | | | | |

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
First Nations of Quebec and Labrador
Health and Social Services Commission
250, place Chef-Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone/Telephone : (418) 842-1540 • Télécopieur/Fax : (418) 842-7045

**APPEL DE CANDIDATURES**
**PROGRAMME DE PRÉVENTION CENTRÉ SUR**
**UNE APPROCHE CULTURELLE ET FAMILIALE**
**DE LA SANTÉ MENTALE**

La CSSSPNQL est fière d'offrir à quatre communautés des Premières Nations la possibilité d'implanter un programme de prévention centré sur une approche culturelle et familiale de la santé mentale.

Il s'agit d'un projet d'envergure nationale, d'une durée de quatre (4) ans, financé par l'Agence de santé publique du Canada et coordonné par la *Health Research Unit, Lady Davis Institute, Jewish General Hospital,* en partenariat avec la CSSSPNQL.

Une fois la procédure d'appel d'offres complétée, deux communautés seront sélectionnées pour les deux premières années (une francophone et une anglophone). Au cours de la première année, nous procéderons à un nouvel appel d'offres afin de sélectionner deux autres communautés pour les deux dernières années. L'objectif à long terme de cette initiative est d'éventuellement être en mesure d'offrir ce programme de prévention à toutes les communautés des Premières Nations.

Selon les expériences antérieures d'implantation de cette intervention, six (6) mois sont nécessaires aux communautés pour procéder à l'adaptation culturelle du matériel et six (6) mois supplémentaires sont requis pour offrir l'intervention composée de 15 sessions de groupe.

**Comment l'intervention a-t-elle été créée ?**

Cette intervention est née de l'adaptation et de l'expansion du programme algonquin de prévention de consommation abusive d'alcool et de drogue centré sur la famille, qui s'est vu élaborer aux États-Unis par l'équipe de Les B. Whitbeck à l'Université du Nebraska-Lincoln (UNL). Une première implantation de ce programme d'intervention a eu lieu auprès d'enfants algonquins de la 5$^{e}$ à la 8$^{e}$ année et s'est révélée concluante pour les jeunes enfants de 10 à 12 ans qui n'avaient pas encore été en contact avec l'alcool ou la drogue. Se référant aux conclusions du programme de prévention pilote original, le programme a été révisé dans la perspective de l'adapter aux enfants de 3$^{e}$ et 4$^{e}$ année et à leur famille. Dès lors, de nouveaux éléments culturels ont été identifiés et se sont ajoutés. Ce processus a finalement conduit au programme de 15 séances proposé ici (voir annexe 1).

Il existe un site internet relatif au projet : http://www.mcgill.ca/mhpp/. Il est en anglais seulement, mais contient des informations pertinentes. Au Canada, la mise en opération du projet a débuté dans quatre communautés algonquines du nord de l'Ontario et du Manitoba et est en implantation dans d'autres communautés autochtones à travers le Canada. Les communautés du Québec y apparaîtront une fois la sélection effectuée.

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
First Nations of Quebec and Labrador
Health and Social Services Commission
250, place Chef-Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone/Telephone : (418) 842-1540 • Télécopieur/Fax : (418) 842-7045

**Description de l'intervention proposée :**

**But :** Améliorer le mieux-être psychologique, social et émotionnel des jeunes Autochtones, de leur famille et de leur communauté.

**Objectifs spécifiques :**

- Augmenter les interactions familiales positives
- Renforcer les compétences parentales
- Renforcer culturellement et de façon adéquate, le comportement prosocial.
- Augmenter les interactions intergénérationnelles (enfants-aînés, parents-aînés)
- Améliorer la gestion du stress
- Renforcer l'estime de soi.

Le programme de prévention se présente sous la forme d'une intervention de groupe de 15 séances, qui s'élabore à partir de l'expérience des participants. Destinée aux enfants de 10 à 14 ans, ainsi qu'à leurs parents ou tuteurs (voir annexe 1), l'intervention met l'accent sur une approche culturelle visant le renforcement des interactions familiales et des liens intergénérationnels, l'enseignement de compétences parentales, d'habiletés sociales, ainsi que de stratégies pour exprimer son opposition ou son refus. Parmi les divers thèmes abordés en ateliers, mentionnons :

- la prévention du suicide;
- la gestion du stress et des conflits relationnels;
- la prévention de l'abus de drogues et d'alcool;
- ainsi que le développement de compétences émotionnelles et d'une meilleure estime de soi.

Le document ci-joint ne présente que les lignes directrices de chacun des ateliers de formation de trois heures et les principaux éléments de santé mentale qui y seront abordés, puisque le contenu spécifique sera établi par les communautés sélectionnées. Noter que l'intervention se déroulera au rythme d'une session par semaine. Le programme suppose aussi la constitution d'un comité consultatif local qui sera responsable de superviser l'adaptation culturelle du matériel d'intervention. Cette façon de faire assurera que les communautés soient les maîtres d'œuvre de cette intervention.

**Exigences envers les communautés :**

**Les communautés intéressées doivent accepter les responsabilités suivantes et s'engager à :**

- Coordonner l'ensemble du projet;
- Designer un coordonnateur, ainsi que deux intervenants communautaires, qui seront formés et soutenus par la CSSSPNQL, en collaboration avec l'université McGill;

- Constituer un comité consultatif local;
- Partager leur matériel adapté avec les communautés intéressées;
- Élaborer des critères de sélection et choisir les personnes qui participeront à l'intervention;
- Participer à l'évaluation nationale;
- Participer au développement et au maintien du partenariat en s'impliquant dans l'implantation du programme dans d'autres communautés;
- Fournir les lieux où se dérouleront les diverses rencontres;
- Collaborer avec la CSSSPNQL et l'université McGill.

**À retenir :**

- Le projet sera développé au rythme d'une communauté par année**. Les communautés intéressées seront sélectionnées sur la base de la disponibilité des ressources humaines et matérielles, de leur motivation, de leur mobilisation et du niveau d'engagement démontré envers le projet et sa durabilité.** La sélection s'effectuera à partir des réponses aux six (6) questions du formulaire d'inscription, identiques pour chacune des communautés.

**Procédure :**

Dans un premier temps, les communautés intéressées doivent prendre connaissance du document « Tâches et engagement » (annexe 2), et se poser les questions suivantes :

- Pouvons-nous fournir le temps, les locaux, le personnel?
- Y a-t-il au moins cinq enfants et leurs parents qui participeraient à cette intervention?
- Peut-on trouver des services de garde d'enfants et du transport pour les familles participantes?
- Acceptons-nous de nous engager dans le processus du début à la fin, et ensuite de partager notre matériel et nos résultats?
- Acceptons-nous de nous impliquer et de soutenir la mise en œuvre du programme dans d'autres communautés?
- Sommes-nous prêts à inclure ce programme adapté de prévention dans les activités régulières des services préventifs de première ligne et de santé de notre communauté, afin d'en assurer la durabilité?

Si vous répondez « oui » à toutes ces questions et que vous êtes toujours intéressés par ce projet, vous passez maintenant à l'étape suivante, qui est de remplir le formulaire d'inscription (annexe 3) **et de le retourner à la CSSSPNQL, avant le 23 mars 2012.** Toutes les demandes seront examinées par un comité de sélection, et les communautés seront avisées des résultats, par écrit, en avril 2012. Une fois que les communautés se seront engagées à mettre le projet en œuvre, nous discuterons des aspects logistiques entourant l'adaptation et l'implantation de l'intervention.

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
First Nations of Quebec and Labrador
Health and Social Services Commission
250, place Chef-Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone/Telephone : (418) 842-1540 • Télécopieur/Fax : (418) 842-7045

En terminant, si vous avez des questions concernant le processus d'appel d'offres ou sur le contenu du projet, n'hésitez pas à joindre Audrey Vézina, conseillère clinique en santé mentale au 418 842-1540, poste 277 ou par courriel à cette adresse : audrey.vezina@cssspnql.com

Dans la paix et l'amitié,
Richard Gray
Gestionnaire des services sociaux
CSSSPNQL

# Entente de recherche menée en collaboration

*Programme de promotion de la santé mentale auprès des jeunes des Premières Nations et leur famille*

**Nom de la communauté**

**Date**

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
First Nations of Quebec and Labrador
Health and Social Services Commission
250, place Chef-Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone/Telephone : (418) 842-1540 • Télécopieur/Fax : (418) 842-7045

**Mise en contexte :**

Ce projet a pour but d'adapter culturellement et de mettre en œuvre une intervention de promotion de la santé mentale axée sur la culture et centrée sur la famille, pour les jeunes Premières Nations de diverses communautés au Canada. L'intervention est conçue pour renforcer le mieux-être psychologique, social et émotionnel des jeunes Premières Nations, de et de leur communauté. Ce projet rassemble des partenaires de différentes communautés : Splatsin (Colombie-Britannique), Swampy Cree et Sagkeeng/Fort Alexander (Manitoba), Grassy Narrow, Whitedog et Whitefish Bay (Ontario). Au Québec, les communautés participantes, pour l'année 2012-2013, sont : Mashteuiatsh, Gesgapegiag et Nutashkuan.

Un projet de recherche (national) accompagne cette initiative. Des chercheurs et des praticiens en santé mentale de l'Université du Manitoba, l'Université de Régina, ainsi que de l'Université Minnesota-Duluth et de l'Université Nebraska-Lincoln aux Etats-Unis collaborent à la réalisation du projet de recherche, mais celui-ci est sous la responsabilité de l'Université McGill. Au Québec, la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) agira en soutien à l'Université McGill pour la recherche menée auprès des communautés participantes.

Ce document présente les modalités du projet de recherche, lequel respecte les principes PCAP et est conforme au *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador* (APNQL, 2014).

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
First Nations of Quebec and Labrador
Health and Social Services Commission
250, place Chef-Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone/Telephone : (418) 842-1540 • Télécopieur/Fax : (418) 842-7045

## 1. Objectif de recherche

**Tel qu'il a été discuté et compris par les collaborateurs concernés, soit l'Université McGill, la CSSSPNQL et la communauté _____, l'objectif général de cette recherche est de :**

Fournir une description rigoureuse du processus d'adaptation du manuel et de l'implantation du programme de prévention en santé mentale auprès des jeunes Premières Nations dans la communauté _____, en plus de mesurer le mieux-être psychologique, social et émotionnel des jeunes participants et de leurs parents.

**Les résultats de la recherche serviront à :**

- Obtenir de l'information quantitative à propos des connaissances, des croyances, des comportements et des attitudes envers la consommation et le suicide;
- Procurer des connaissances à d'autres communautés Premières Nations dans l'adaptation et l'implantation de ce programme par l'identification des éléments facilitant l'adaptation dans la mise en œuvre de l'intervention (*best-practice guidelines*) et des mécanismes soutenant cette mise en oeuvre;
- Décrire le processus d'adaptation et de mise en œuvre local;
- Démontrer l'efficacité de l'intervention;
- Mettre en place un réseau d'échange de connaissances et de soutien visant le maintien à long terme de l'intervention et permettant sa traduction pour d'autres communautés Premières Nations.

## 2. Portée de la recherche

**La recherche vise les objectifs spécifiques suivants :**

1. Documenter le processus d'adaptation culturelle du manuel;
2. Documenter l'implantation de l'intervention;
3. Mesurer le changement (selon l'objectif général identifié plus haut);
4. Mettre en lumière les facteurs facilitant ou contraignant l'implantation du projet et l'atteinte des résultats.

**La recherche tente de répondre aux questions suivantes :**

1. Quelle est la population cible?
2. Quelles étapes ont mené à l'adaptation du manuel d'intervention? (Quelle est l'histoire de l'adaptation du manuel dans chaque site?)
3. Quel est le niveau de mise en œuvre du programme dans la communauté?
4. Est-il possible de mesurer l'augmentation du mieux-être psychologique, social et émotionnel des jeunes participants et de leurs parents?
5. Quels sont les facteurs ayant influencé le niveau de mise en œuvre et les effets de l'intervention en communauté?

**Afin d'atteindre les objectifs spécifiques et de répondre aux questions soulevées, le type d'information suivant sera recueilli par la CSSSPNQL :**

- Mise à jour régulière (entrevue téléphonique) auprès de la personne désignée par la communauté[37] à partir des cinq questions suivantes :
  - Qu'avez-vous fait?
  - Qu'est-ce qui a fonctionné? Nommez les deux meilleurs moments.
  - Quels ont été les défis rencontrés? Comment les avez-vous surmontés?
  - Qu'avez-vous appris?
  - Quelles sont les prochaines étapes?
- Rétroaction des participants et des animateurs;
- Commentaires informels recueillis par les animateurs;
- Procès-verbaux de rencontres (si disponibles);
- Évaluation remplie par les participants après chacune des sessions (si disponible);
- Documents visuels si disponibles (photos);
- Données quantitatives à partir de questionnaires autoadministrés (en trois temps différents : au début, à la fin de l'intervention et six mois plus tard, une fois l'intervention terminée).

## 3. Méthodes et processus

**Le consentement sera obtenu par la méthode suivante :**

Consentement collectif : le présent document fait office de consentement collectif de la part de la communauté qui accepte de participer à cette recherche selon les modalités prévues.

Consentement individuel : toute personne participant à une activité de collecte de données aura un formulaire de consentement à signer. La validité du consentement verbal et enregistré est considérée au même titre que la signature. Pour les jeunes de moins de 18 ans, le consentement du représentant légal est exigé.

Consentement libre et éclairé : la personne responsable de mener l'activité de collecte de données est tenue d'informer les participants de l'objectif visé par l'activité, d'expliquer à quoi serviront les informations recueillies et de clarifier la question de la confidentialité. Elle doit s'assurer que les participants comprennent adéquatement tous ces aspects et qu'ils acceptent de manière libre et éclairée de participer en signant le formulaire de consentement.

Droit de refus : toute personne a le droit de refuser une demande de participation à une activité de collecte de données ou de se retirer à n'importe quel moment. Le cas échéant, la signature d'un formulaire de refus de participation pourrait être demandée.

[37] Les personnes pouvant participer aux activités de collecte de données à _____ sont :

**Les méthodes de collecte de données suivantes seront utilisées :**

- Entrevue individuelle téléphonique;
- Questionnaire aux participants (échelles de mesure autoadministrées à trois moments différents);
- Entrevue semi-dirigée de groupe.

**Précision quant à l'étendue ou à la quantité des données recueillies :**

Les données recueillies se limitent aux questions, aux sources et aux méthodes préalablement identifiées.

**Précision sur les modalités de transmission des données recueillies :**

Les entrevues téléphoniques (mises à jour régulières) réalisées entre l'agente de recherche de la CSSSPNQL et la personne localement désignée seront enregistrées. Un résumé écrit sera acheminé à la personne localement désignée pour validation et à la personne responsable de l'Université McGill par la suite.

La personne désignée de la communauté enverra les copies papier des questionnaires (données quantitatives) complétés par les participants à l'agente de recherche de la CSSSPNQL. Cette dernière assurera la transmission des données (version papier et électronique) vers McGill. Ce processus sera répété à chacun des moments où les questionnaires seront complétés par les participants.

Les données recueillies par un intervenant local ou tout autre document local jugé pertinent (ex. : procès-verbaux de rencontres) pourront être acheminés directement à la personne responsable de l'Université McGill ou à l'agente de recherche de la CSSSPNQL, au besoin.

**Précisions sur les méthodes de conservation des données :**

Les données numériques seront conservées sur ordinateur avec un mot de passe, et celles sur papier ou sur cédérom seront conservées dans un classeur verrouillé pendant cinq ans après la fin du projet. À noter que certaines données pourront être conservées à la fois dans la communauté, à la CSSSPNQL et à l'Université McGill.

En aucun cas les données ne pourront être utilisées, vendues ou partagées aux fins d'une autre étude.

**La confidentialité des données sera assurée comme suit :**

Toutes les données seront dénominalisées et en aucun temps il ne sera possible d'identifier les participants.

La communauté _____ :

❑ Autorise que son nom apparaisse dans la production de documents et de présentations (rapport local, rapport national, article).

❑ N'autorise pas que son nom apparaisse dans la production de documents et de présentations (rapport local, rapport national, article).

**Les données seront analysées et interprétées par l'Université McGill comme suit :**

Une analyse d'agrégat est privilégiée, c'est-à-dire que les données recueillies auprès des différentes communautés seront analysées comme un tout et non individuellement. Par ailleurs, l'étude de cas permettra de mettre en lumière des faits saillants pour chacune des communautés. Une analyse de contenu et une triangulation des données qualitatives et quantitatives provenant de différentes sources sont prévues afin d'assurer la validité des données.

**Les collaborateurs participeront à la validation des résultats comme suit :**

Un atelier de validation sera organisé à la suite de la préanalyse des données avec les personnes concernées de la communauté, de la CSSSPNQL et de McGill. Ce sera alors l'occasion pour les partenaires d'échanger et de s'entendre sur la manière d'interpréter et de présenter les résultats de recherche.

**Les résultats de recherche seront présentés aux membres de la communauté en langue et en format intelligibles, sous la forme suivante :**

Des copies du rapport seront acheminées à (personne responsable identifiée par la communauté) :_____. La diffusion locale de ce rapport sera à sa discrétion.

**Les résultats de recherche seront présentés au public ou à d'autres destinataires sous la forme suivante :**

- Rapport de recherche national (pancanadien);
- Présentation lors de conférences;
- Publication dans des revues scientifiques et d'intervention.

## 4. Partage des bénéfices et risques encourus

**Voici les bénéfices prévisibles pour chacun des collaborateurs (individuels et/ou collectifs) :**

- Amélioration du mieux-être social, psychologique et émotionnel des jeunes participants et de leurs parents;
- Amélioration de la prestation des services de santé et de mieux-être collectif de la communauté (intégration du programme à l'offre de services);

- Coconstruction des savoirs et des capacités.

**Les risques suivants sont encourus :**

a. Certains participants peuvent se sentir confrontés dans le processus de changement.
b. Concernant les médias : une demande d'entrevue d'un média pourrait être adressée à McGill ou à la CSSSPNQL.

**Voici les mesures proposées afin de minimiser les risques encourus :**

a. Un intervenant sera présent à chacune des sessions et pourra intervenir auprès des participants au besoin.

b. Dans le cas où un média adresse une demande d'entrevue à McGill ou à la CSSSPNQL concernant directement le projet de la communauté, ils sont tenus de référer le média à la personne responsable des communications de la communauté.

## 5. Obligations et responsabilités

**Obligations et responsabilités des partenaires de l'Université McGill dans le cadre de l'évaluation :**

- Fournir les échelles de mesures à administrer aux participants dans la langue appropriée, ainsi que la base de données Excel à la CSSSPNQL pour la saisie des données;
- Analyser l'ensemble des données recueillies (qualitatives et quantitatives);
- Rédiger le rapport national et le partager avec la communauté et la CSSSPNQL;
- Coanimer les ateliers de validation (résultats préliminaires) avec la CSSSPNQL auprès des partenaires de la communauté;
- Informer les partenaires de la communauté et de la CSSSPNQL avant toute publication et présentation publique, et partager avec eux la version finale des articles et des fichiers PowerPoint.

**Obligations et responsabilités de la CSSSPNQL dans le cadre de l'évaluation :**

- Documenter le processus de sélection des communautés participantes;
- Réaliser un portrait de chacune des communautés et le valider avec les communautés concernées;
- Réaliser, sur une base régulière, des entrevues téléphoniques avec la coordonnatrice du programme de la communauté;
- Partager le résumé de chaque entrevue téléphonique avec la coordonnatrice du programme de la communauté pour validation;

- Fournir à McGill les résumés de chacune des entrevues téléphoniques réalisées avec la personne localement désignée;
- Réaliser les formulaires de consentement nécessaires aux collectes de données et s'assurer que ceux-ci sont bien signés par les participants;
- S'assurer que la communauté achemine les questionnaires complétés par les participants (au début de l'offre des sessions, à la fin des sessions et 6 mois après la fin de l'offre des sessions) à la CSSSPNQL;
- Saisir les données quantitatives (questionnaires aux participants) dans une base de données Excel lors de la réception de celles-ci (soit en trois temps).
- Acheminer les données saisies dans le document Excel, ainsi que les questionnaires papier à McGill;
- Organiser une entrevue de groupe semi-dirigée avec les participants (animateurs, parents et jeunes) à la fin de l'intervention, afin de recueillir leur point de vue à l'égard de l'impact de l'intervention (ex. : les changements observés);
- Lire et commenter la version préliminaire du rapport national;
- Coanimer les ateliers de validation (résultats préliminaires) avec McGill auprès des partenaires de la communauté;
- Possibilité de corédaction d'articles et de collaboration lors de présentations publiques.

**Obligations et responsabilités des partenaires de la communauté dans le cadre de l'évaluation :**

- Participer aux activités d'évaluation réalisées par la CSSSPNQL;
- Présenter, expliquer et faire signer les formulaires de consentement aux participants avant la complétion du premier questionnaire (échelle de mesure);
- Offrir du temps aux participants lors d'une ou de plusieurs sessions afin qu'ils puissent répondre au questionnaire (lors des premières sessions et à la fin du programme).
- Réunir à nouveau les participants six mois plus tard, une fois l'intervention terminée, et leur faire compléter une dernière fois le questionnaire;
- Faire parvenir chaque fois les questionnaires complétés à la CSSSPNQL;
- Possibilité de corédaction d'articles et de collaboration lors de présentations publiques.

## 6. Financement

Ce projet pancanadien, ainsi que le volet évaluation s'y rattachant, est financé par l'Agence de santé publique du Canada dans le cadre de sa Stratégie d'innovation[38]. Dans le cas du Québec, l'entente de financement est conjointement signée par la CSSSPNQL et la *Culture*

[38] Pour plus d'information, se référer au lien suivant : http://www.phac-aspc.gc.ca/media/nr-rp/2011/2011_0728-fs-fr-fra.php

*and Mental Health Research Unit (CMHRU)* du *Department of Psychiatry Sir Mortimer B. Davis* du *Jewish General Hospital* (Dr Laurence Kirmayer).

## 7. Divulgation des résultats

La personne suivante : _____de la communauté doit être informée et recevoir les documents finaux (articles, fichiers PowerPoint) préalablement à toute publication ou présentation publique de résultats concernant sa communauté.

La rédaction d'article ou la présentation lors d'événements publics peuvent se faire conjointement avec l'un ou l'autre des partenaires impliqués dans cette évaluation.

## 8. Propriété des données

Toutes les données recueillies par les partenaires de la communauté (ex. : par l'entremise de procès-verbaux) appartiennent à la communauté.

Toutes les données recueillies par la CSSSPNQL (ex. : par l'entremise d'entrevues téléphoniques) appartiennent à la communauté et pourront lui être acheminées avec une demande de rapatriement adressée à la gestionnaire du secteur de la recherche.

Les données recueillies par l'Université McGill (ex. : par l'entremise de distributions de tests de mesure) appartiennent à l'Université McGill.

Les données détenues par la CSSSPNQL ou par l'Université McGill peuvent être partagées avec la communauté à sa demande.

## 9. Communications

Toute demande d'entrevue adressée à la CSSSPNQL, aux partenaires de McGill ou du CMHRU provenant des médias et concernant le projet implanté dans la communauté concernée par cette entente doit être dirigée vers la personne responsable des communications désignée par la communauté : _____.

## 10. Résolution de conflit

Si un conflit survient dans le cadre de cette recherche, toutes les parties s'engagent à tenter de résoudre le conflit en bonne foi, par le biais d'un médiateur neutre qu'elles ont désigné préalablement, avant d'avoir recours à l'arbitrage, au litige ou à une autre procédure de résolution de conflit. Le médiateur aide les parties concernées à trouver une résolution qui soit acceptable pour tous.

Si les parties sont incapables de résoudre le conflit, il est possible de mettre un terme au projet de recherche, conformément à ce que les parties décideront d'un commun accord.

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
First Nations of Quebec and Labrador
Health and Social Services Commission
250, place Chef-Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone/Telephone : (418) 842-1540 • Télécopieur/Fax : (418) 842-7045

## 11. Durée et résiliation

Cette entente entre en vigueur à partir du _____ et prend fin le _____.

Toute partie qui le souhaite peut mettre un terme à cette entente par avis écrit.

**ENTENTE DE RECHERCHE ENTRE LES COLLABORATEURS SUIVANTS :**

**Culture and Mental Health Research Unit**
**Lady Davis Institute**
**Jewish General Hospital**
Dr Laurence J. Kirmayer
Directeur
3755 chemin de la Côte-Sainte-Catherine,
Montréal (Québec) H3T 1E2
Tél.: 514 340-7549
Tél.: 514 398-7302
Courriel : laurence.kirmayer@mcgill.ca

Signature : _____

Signée le _____ _____ à _____

ET

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
First Nations of Quebec and Labrador
Health and Social Services Commission
250, place Chef-Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone/Telephone : (418) 842-1540 • Télécopieur/Fax : (418) 842-7045

**Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador CSSSPNQL**
Madame Marjolaine Sioui
Directrice
250 place Chef Michel Laveau
Local 102
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : 418 842-1540
Courriel : Marjolaine.Sioui@cssspnql.com

Signature : _____

Signée le _____ _____ à _____

ET

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
First Nations of Quebec and Labrador
Health and Social Services Commission
250, place Chef-Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone/Telephone : (418) 842-1540 • Télécopieur/Fax : (418) 842-7045

**La communauté de** _____

_____

_____

_____

Signature : _____

Signée le _____ _____ à _____

Les personnes dont le nom figure plus haut ont conclu une entente pour mener une recherche en collaboration, conformément aux directives et conditions mentionnées dans le présent document.

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
First Nations of Quebec and Labrador
Health and Social Services Commission
250, place Chef-Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone/Telephone : (418) 842-1540 • Télécopieur/Fax : (418) 842-7045

## ANNEXE 3 : MODÈLE DE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT PARENTAL

Cher parent ou représentant légal,

Le présent formulaire vise à vous demander de permettre à votre enfant (ou l'enfant dont vous êtes le représentant légal) de participer aux activités de recherche réalisées dans le cadre du projet Desti-Nations.

Le projet Desti-Nations de votre communauté s'insère dans un projet d'envergure nationale ayant pour but d'adapter culturellement et de mettre en œuvre une intervention axée sur la culture et centrée sur la famille pour les jeunes Premières Nations de diverses communautés au Canada. L'intervention est conçue pour renforcer le mieux-être psychologique, social et émotionnel des jeunes Premières Nations, de leur famille et de leur communauté. Ce projet rassemble des partenaires de différentes communautés: Splatsin de la Colombie-Britannique, Swampy Cree et Sagkeeng/Fort Alexander du Manitoba, ainsi que Grassy Narrow, Whitedog et Whitefish Bay de l'Ontario. Au Québec, les communautés participantes, pour l'année 2012-2013, sont Mashteuiatsh et Gesgapegiag.

Chacun de ces sites participent à des activités de recherche. Des chercheurs et des praticiens de l'Université McGill, de l'Université du Manitoba, de l'Université de Régina, ainsi que de l'Université Minnesota-Duluth et de l'Université Nebraska-Lincoln aux États-Unis collaborent pour la réalisation d'un projet de recherche (nationale) de ce projet. Au Québec, le secteur de la recherche de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) collabore à cette recherche globale en collectant des données auprès des responsables ainsi que des participants de Mashteuiatsh et de Gesgapegiag. L'Université McGill est toutefois la responsable de la recherche. Enfin, prenez note que cette démarche fait l'objet d'une entente signée par le chercheur principal de l'Université McGill, Dr Laurence Kirmayer, la direction de la CSSSPNQL et la directrice de la santé et du mieux-être collectif de votre communauté.

Cette recherche a pour objectif de comprendre ce que veut dire, pour les Premières Nations du Canada, « adapter culturellement » une intervention telle que celle-ci, et de permettre de mesurer l'efficacité de cette intervention auprès des participants.

Votre jeune sera sollicité pour participer à deux méthodes de collecte de données différentes :

1- Un questionnaire autoadministré;
2- Une discussion de groupe.

En ce qui concerne le questionnaire, du temps lui sera accordé lors des sessions afin qu'il puisse répondre par lui-même au questionnaire, et cela, à deux moments différents : au début et à la fin du projet. Puis, six mois après la fin de projet, l'animateur ou l'animatrice réunira le groupe à nouveau, et les jeunes ayant participé auront à répondre une dernière fois au questionnaire. Il s'agira chaque fois de répondre aux mêmes questions. Cela permettra de mesurer les changements survenus chez votre jeune depuis qu'il a participé à ce projet.

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
First Nations of Quebec and Labrador
Health and Social Services Commission
250, place Chef-Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone/Telephone : (418) 842-1540 • Télécopieur/Fax : (418) 842-7045

La discussion de groupe sera, quant à elle, animée par l'agente de recherche de la CSSSPNQL. Il n'y en aura qu'une seule, et elle aura lieu à la fin du projet. Tous les participants (jeunes et adultes) au projet seront invités à participer à cette discussion de groupe.

Il n'y a pas de bénéfice direct et immédiat pour les personnes participant à cette recherche. Par ailleurs, la production de nouvelles connaissances issues de cette recherche servira à l'amélioration d'autres projets du même genre dans votre communauté, mais également dans les autres communautés du Québec et du Canada. Il n'y a aucun inconvénient à participer à cette démarche, si ce n'est le temps accordé pour répondre au questionnaire et pour participer à la discussion de groupe.

La participation de votre jeune à cette recherche est volontaire. En tout temps, au cours des activités de collecte de données, il peut se retirer ou demander à ce que telle information ne soit pas notée, et ce, à n'importe quel moment, sans avoir à fournir de raison ni à subir de préjudice quelconque. Il est aussi entendu qu'en tout temps, vous pouvez retirer votre consentement en communiquant avec le responsable de la CSSSPNQL (voir les coordonnées plus bas).

Si, après avoir reçu la présente lettre, vous avez des questions au sujet de cette recherche ou souhaitez recevoir des informations supplémentaires pour vous aider à prendre une décision concernant la participation de votre enfant, n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice de ce projet au centre de santé de votre communauté.

**Questions**

Pour des questions ou pour des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec madame Patricia Montambault, agente de recherche à la CSSSPNQL, au numéro de téléphone suivant : 418 842-1540, poste 259.

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
First Nations of Quebec and Labrador
Health and Social Services Commission
250, place Chef-Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone/Telephone : (418) 842-1540 • Télécopieur/Fax : (418) 842-7045

**DÉCLARATION DE CONSENTEMENT DU PARENT OU REPRÉSENTANT LÉGAL**

J'ai bien compris que la participation de mon enfant (ou de l'enfant dont je suis le représentant légal) à cette recherche est entièrement volontaire et que je suis libre de refuser sa participation ou de retirer mon consentement à tout moment, sans préjudice.

Je, soussigné.e (nom du parent/du représentant légal) : ……, responsable légal de l'enfant (nom et prénom de l'enfant) : ……

❑ Consens à ce que mon enfant participe aux activités de recherche dans le cadre du projet Desti-Nations.

❑ Ne veux pas que mon enfant participe à cette recherche.

Signature _____Date :_____

**Plainte ou critique**
Toute plainte ou critique relative à ce projet de recherche pourra être adressée, en toute confidentialité, à la gestionnaire du secteur de la recherche de la CSSSPNQL aux coordonnées suivantes :

Madame Nancy Gros-Louis McHugh
Gestionnaire du secteur de la recherche
250, place Chef Michel Laveau
Local 102
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : 418 842-1540
Courriel : Nancy.Gros-LouisMcHugh@cssspnql.com

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
First Nations of Quebec and Labrador
Health and Social Services Commission
250, place Chef-Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone/Telephone : (418) 842-1540 • Télécopieur/Fax : (418) 842-7045

**DÉCLARATION DE CONSENTEMENT DU PARTICIPANT MINEUR**

Cette recherche a pour objectif de comprendre ce que veut dire, pour les Premières Nations du Canada, « adapter culturellement » une intervention telle que celle-ci, et de permettre de mesurer l'efficacité de cette intervention.

En signant ce formulaire, tu indiques que :

- Tu as lu ce formulaire,
- Tu es d'accord pour compléter le questionnaire (à trois reprises) et/ou de participer à la discussion de groupe à la fin du projet.

Date : _____

_____

Signature du participant/de la participante.

Nom de l'agente de recherche de la CSSSPNQL : _____

Date : _____

_____

Signature de l'agente de recherche

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
First Nations of Quebec and Labrador
Health and Social Services Commission
250, place Chef-Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone/Telephone : (418) 842-1540 • Télécopieur/Fax : (418) 842-7045

## ANNEXE 4 : DESCRIPTION DU PROGRAMME SACRED CHILDREN

Le programme *Pour l'amour des enfants* est une intervention développée en 2008 par le *Saskatchewan Prevention Institute*. En s'appuyant sur les traditions et les forces du parentage autochtone, ce programme aborde des thèmes pertinents pour les parents d'enfants de 6 à 12 ans : l'estime de soi, la communication, la nutrition, la discipline et l'intimidation.

Ces cinq thèmes peuvent être présentés indépendamment ou dans une série en n'importe quel ordre. On recommande qu'il y ait un animateur ou une animatrice pour un groupe de six à douze parents et que chaque rencontre se limite à un sujet. Le programme, qui se fonde sur les valeurs et les traditions du parentage autochtone, a été conçu avec la collaboration d'aînés, de conseillers traditionnels, de familles et d'organisations de partout au Canada.

**But :**
Soutenir les connaissances des parents afin de renforcer et d'améliorer un rôle parental sain dans les familles autochtones avec enfants de six à douze ans.

**Objectifs :**
Concevoir et développer une ressource d'éducation sur le rôle parental dont le contenu soit culturellement adaptable et conçu pour les familles autochtones.

Fournir une compréhension holistique aux parents et aux communautés autochtones sur la santé, la sécurité et le développement d'enfants de six à douze ans.[39]

[39] Source : http://www.skprevention.ca/sacred-children/